VOIR DIRE

NUMÉRO 79
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1996
L'EXEMPLAIRE: 4$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

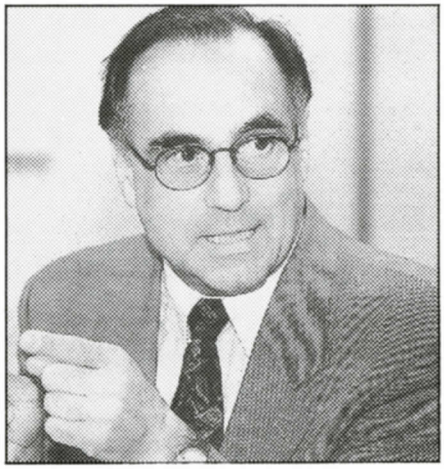

Les Sourds et les Malentendants du Québec dénoncent la coupure de 14 millions $ dans le programme des aides auditives telle qu'annoncée par le ministre de la Santé du Québec, Jean Rochon

---

6e Épluchette de blé d'Inde du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

en collaboration avec **Plein Geste**

Près de 1 000 personnes au

Centre Notre-Dame de Fatima

17 août 1996

SOUS-TITRAGE PLUS INC.
1453, rue Ahmerst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone : (514) 521-4460 / Télécopieur : (514) 521-3985

EN CE 15E ANNIVERSAIRE
DU SOUS-TITRAGE CODÉ,
SOUS-TITRAGE PLUS TIENT À SOULIGNER
LES EFFORTS DE TOUS
LES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS
QUI ONT PERMIS QU'UN JOUR,
UN RÊVE DEVIENNE RÉALITÉ.

CE SONT DE VÉRITABLES CHAMPIONS.

BRAVO ET MERCI.

À suivre dans le prochain numéro...

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION
Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef
Mireille Caissy
rédactrice et éditorialiste
Monique Therrien
correctrice
Anna Sabelli
infographe
Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier / Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:
Jean-Guy Beaulieu, Gilles Read, François Major, Jacinthe Auger, Gilles Boucher, Yvon Mantha, Luc Michaud, Michel Lelièvre, Louise Schmidt, Guy Fredette

COMPOSITION:
Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:
Impritech Enr.

ABONNEMENT:
Çanada: 20 $ annuel
Étranger: 25 $ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les ***Publications VOIR DIRE***.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:
VOIR DIRE
65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial 4
La parole est aux lecteurs 5
Groupe de travail sur les personnes handicapées 5
Le ministre Rochon et les déficients auditifs ..... 6 et 7
Nouvelles du 3e Âge-Sourd : le guichet unique 8
Le Festival canadien des Sourds 1996 9
Des nouvelles du SIVET 10
6e épluchette de blé d'Inde du Club Lions (Sourds) 11
Centre Notre-Dame de Fatima ..... 12 et 13
Modifications au régime fiscal 13
Pages d'histoire de l'Institution des Sourds-Muets ..... 14 et 15
Remise des bourses au Mérite du CÉGEP du Vieux-Montréal 16
Santé naturelle avec Marie-Hélène Boulanger 17
AIM-CROIT : Emploi-Conseil 18
La Maison Odette, source d'inspiration pour la communauté 19
Étape : café-rencontre ..... 20 et 21
Nouvelles de l'Association des Sourds de Beauce 21
Cinéphoto : nouvelle entreprise en photo et en cinéma 21
Concentrez-vous sur une idée 22
Ligue des petites quilles Sourds de Lanaudière 22
Nouvelles du CLSM 23
Souper d'honneur du Club Lions Sourds 24
Office des Transports du Canada : l'accessibilité se poursuit 24
Décès, naissances, etc. 25
Nouvelles de Plein Geste : du rafting 26

PAGE COUVERTURE :

En morthaise : Le ministre Jean Rochon. Le ministère de la Santé et des Services sociaux annonçait au début de l'été des modifications au Règlement sur les aides auditives qui devaient entrer en vigueur le 1er septembre dernier mais a été retardé d'un mois à la suite des pressions du CQDA qui dénonce le refus du ministre d'entendre nos propositions pour une meilleure rationalisation des dépenses en matière d'aide aux déficients auditifs.

Photo du bas (à droite) : Le 17 août dernier, le Club Lions Sourds en collaboration avec Plein Geste, organisait une épluchette de blé d'Inde en faveur du Centre Notre-Dame de Fatima à l'Île-Perrot. Les gagnants du concours posent ici en compagnie de l'organisateur Jacques Gravel. *Photo de gauche :* Les membres du comité organisateur ont bien réussi à suffire à la demande pour servir les quelques 850 personnes présentes.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher, Roland Aubry, Roland Bolduc, Jacques Gravel, Normand Lapalme, Mario Ranger, André Weir, Maurice Baribeau, Jacqueline Lavoie, Daniel Péladeau, Jean-Guy Beaulieu, Sylvie Jeansonne, Fernand Hébert, Azarias Vézina, Denis Paquette, Gilles Gravel, Andrée Boucher, Guy Fredette, Maurice Livernois, André Leboeuf, Rejeanne Livernois

vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ROLAND AUBRY
PRÉSIDENT 1996-97

Éditorial

Mireille CAISSY

L'autoroute de l'information et les Sourds

Le domaine des nouvelles technologies de la communication et de l'information est présentement en effervescence. De nouveaux développements et services se produisent continuellement. L'autoroute de l'information est en train de prendre forme. Les industries du milieu essaient d'être les premières à installer l'infrastructure idéale. Utilisera-t-on une plate-forme telle qu'Internet et les nombreux réseaux qui y sont liés ? Cette « inforoute » prendra-t-elle la voie des services de communication personnalisés (SCP) et de la téléphonie numérique sans fil ? Ou passera-t-elle par l'espace et les liens qui se développent entre les services par satellite et les compagnies de câblodistribution ? Personne ne le sait encore et sans doute que des interactions se créeront entre ces différentes infrastructures.

Le défi pour les Sourds sera toujours d'avoir accès, comme le grand public, à cette évolution de l'ère de l'information. Autant l'inforoute crée des possibilités, autant elle peut devenir un autre obstacle à l'accès à l'information pour des personnes qui ont des problèmes de communication.

Pour les Sourds qui n'ont pas de problèmes de lecture en français, le défi est souvent de fonctionner en anglais, puisque autant sur Internet que sur le World Wide Web, beaucoup de choses se passent en anglais. L'équipement de base peut aussi être un obstacle : il faut posséder chez soi un ordinateur avec un modem assez puissant pour naviguer sur le WWW puisque plus il y a d'informations, plus le transfert devient lent si le modem n'est pas assez fort. Le modem est branché sur une ligne téléphonique et on doit s'abonner à un distributeur reconnu pour avoir accès à Internet. Le coût initial n'est pas très important, soir environ 30 $, mais par la suite tout dépend si on utilise beaucoup notre service Internet.

L'avantage pour les Sourds qui l'utilisent, c'est l'accès à une source inépuisable d'informations sur divers sujets, ainsi que la possibilité de se faire des contacts partout à travers le monde. De nouveaux services à distance sont créés tous les jours, que ce soit en rapport avec l'éducation, les transactions bancaires, la réservation de billets de spectacle ou d'avion, nous pouvons maintenant y trouver presque de tout !

Le World Wide Web (WWW) a aussi un aspect fort intéressant pour les Sourds, c'est que très souvent, les sites ont un contenu visuel important avec les dessins, photos, icônes, etc. Ce qui rend le tout attrayant même si la personne a des difficultés de lecture. Il y a aussi la possibilité de relire plusieurs fois pour bien comprendre, ou de faire imprimer un texte en particulier pour le faire interpréter plus tard.

Depuis peu, nous retrouvons aussi un site québécois sur la surdité qui découle du projet d'inforoute du CQDA. C'est un beau début, le site est attrayant et il donne des informations intéressantes, mais il n'est pas conçu nécessairement pour les Sourds. Du côté anglophone, nous pouvons aller sur le Deaf World Web (http://deafworldweb.org/dww/). Il y a de tout sur ce site. Il est possible d'aller voir plusieurs informations sur les Sourds partout dans le monde, il y a même une page destinée à trouver des correspondants.

Dans une récente émission qui passait au canal communautaire sur le câble, il était possible de voir comment les Sourds peuvent utiliser Internet et le WWW. Par exemple, il y a une école secondaire pour les jeunes sourds en Colombie-Britannique qui est engagée dans un projet avec la NASA. Les jeunes peuvent aller sur le site et ils apprennent un tas de choses reliées aux sciences, et à leur propre rythme. Il est vital de montrer aux jeunes sourds à utiliser cet outil dans les écoles, pour qu'ils puissent rester à égalité avec les jeunes entendants du même âge. Dans l'avenir, probablement que presque tout se fera à l'aide des réseaux, que ce soit le travail à distance, les achats et même les divertissements puisqu'il est déjà possible de faire venir des films et des documents vidéo directement sur son ordinateur via Internet.

L'émission présentait aussi deux projets qui pourront sans doute aider les Sourds à avoir un meilleur accès aux nouvelles technologies des communications. L'association canadienne des Sourds collabore présentement avec une entreprise privée, IDOW Corp, au développement d'un système d'envoi de messages en langue des signes via les lignes téléphoniques. Ce projet appelé TeleSign permet d'enregistrer un message vidéo en signes et de l'envoyer à un correspondant. Il faut bien sûr avoir une caméra vidéo et un écran avec une très bonne résolution. Nous nous retrouvons encore avec des coûts que la plupart des Sourds ne peuvent assumer. L'autre projet est un « traducteur » informatisé qui permet d'associer des mots écrits à des signes. C'est le Michigan State University qui développe ce système, Personal Communicator, qui s'utilise comme un dictionnaire et qui donne aussi des définitions et des synonymes.

Avec l'arrivée du multimédia sur le WWW, il y a cependant la problématique de sous-titrer les portions audio, ou que la personne puisse faire apparaître un texte qui va avec l'image vidéo. Plusieurs centres de recherche, autant au Canada qu'aux États-Unis essaient présentement de trouver des solutions à ces problèmes. Mais les Sourds doivent se faire entendre pour pouvoir suivre le courant. Dès que quelque chose est développé, il faut pouvoir donner notre avis sur la facilité d'accès. C'est même préférable de pouvoir s'impliquer dans le développement, pour éviter d'être encore une fois laissés de côté.

Au niveau technologique, tout est là ! Cependant, avec le contexte actuel des coupures budgétaires et la difficulté d'aller chercher des budgets pour les centres de recherche et organismes qui veulent développer l'inforoute, l'avenir n'apparaît pas encore très brillant pour les Sourds. Comme un budget de plus de 10 millions a été débloqué pour développer des services au Québec, il faudrait rappeler au gouvernement québécois que nous existons aussi et que nous avons droit comme les autres d'avoir accès aux nouvelles autoroutes de l'information. ■

La parole est aux lecteurs

Voir Dire *se fait « entendre » de loin...*

Cher Monsieur / Chère Madame,

Veuillez trouver ci-joint, copie d'un article (très intéressant) qui a paru dans la revue américaine *Deaf Life* de juillet 1996.

(Cette lettre fait référence à l'éditorial de Mireille Caissy «Vrais sourds? Faux sourds? Faux débat!» paru récemment et qui a été traduit en anglais avec notre permission expresse pour le bénéfice des lecteurs de cette revue américaine.)

Nous reproduisons ci-joint la conclusion écrite en anglais : *DEAF LIFE* — Translated by Mark Leitson Vienna, Virginia.

«Vrais sourds? Faux sourds? Faux débat!» originally appeared in the July-August 1995 issue of **Voir Dire,** and is reprinted by kind permission. **(Voir Dire** is a popular bimonthly French-Canadian newsletter by and for Deaf people. It's began publication with the August / September 1983 issue.) *Merci beaucoup* to Arthur LeBlanc, *éditeur et rédacteur-en-chef...*

voir dire: «to speak the truth.» (A French-Latin term, pronounced *«vwar deer.»)*

Mireille Rankin, Hamilton, HM MX, BERMUDA

Un gros merci

Un gros merci à tous les organisateurs de la soirée anniversaire du 8 juin dernier destinée à Jean-Jacques Archambault. Chacun d'entre eux a été formidable. Un merci tout spécial à Monique Allard et à Robert Longtin.

Toute ma famille a été heureuse de voir combien Jean-Jacques était apprécié par la grande famille des Sourds. Moi, je le savais déjà, mais j'étais toute aussi contente pour lui.

Monique ARCHAMBAULT ■

Fondation de la Surdité de Montréal

Affiliée à l'Institut Raymond-Dewar

Voulez-vous faire un don?

Si oui, pourquoi pas à la Fondation de la Surdité de Montréal?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du décès d'un être cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons à:

FONDATION DE LA SURDITÉ DE MONTRÉAL
3600, rue Berri, Montréal, Qc H2L 4G9

Téléphone: (514) 284-2581 (Voix et ATS)
Télécopieur: (514) 284-0699

Groupe de travail sur les questions touchant les personnes handicapées

Par **Yvon MANTHA,** directeur général du CQDA

Le 5 juin dernier, le ministre du Développement des ressources humaines du Canada (MDRH) et ministre responsable de la Condition des personnes handicapées, M. Douglas Young, le ministre des Finances, M. Paul Martin, et la ministre du Revenu, Mme Jane Stewart, ont annoncé la mise sur pied d'un groupe de travail fédéral concernant les personnes handicapées (Task force). Le ministre de la Justice, M. Alan Rock, s'est joint à ses trois homologues afin de soutenir le groupe de travail qui a reçu le mandat de présenter un rapport sur le rôle que le gouvernement du Canada devra jouer à l'égard des Canadiens et Canadiennes handicapés.

M. Andy Scott, député de Fredericton-York-Sudbury, a été choisi afin de présider le groupe de travail, en compagnie de trois collègues de la Chambre des communes: Andy Mitchell, député de Parry Sound Muskoka, Anna Terrana, députée de Vancouver-Est et Clifford Lincoln, député de Lachine-Lac-Saint-Louis. Le groupe de travail sera assisté d'un groupe de référence composé de membres d'organisations nationales de personnes handicapées représentant le milieu associatif. Ce groupe de référence a désigné trois personnes qui agiront à titre d'observateur auprès du groupe de travail. Ces personnes sont: Lucie Lemieux-Brassard du *Conseil des Canadiens avec des déficiences* (CCD) et de la *Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec* (COPHAN), Tracy Walter de l'*Association canadienne de centres de vie autonome* (ACCVA) et Fred Clark, de l'*Association des malentendants canadiens* (AMEC). Deux des trois observateurs sont présents à chacune des consultations.

Les travaux de ce comité portent principalement sur cinq thèmes:

- La fiscalité.
- La sécurité du revenu.
- La réforme législative.
- L'intégration au monde du travail.
- La citoyenneté et les infrastructures nationales et civiques.

Le 12 août dernier, le groupe de travail a entrepris une tournée de consultation à travers le Canada afin de prendre le pouls de la condition réelle des personnes handicapées. Cette consultation vise à recueillir les frustrations de la communauté sourde face au gouvernement. Nos arguments serviront à renforcer les recommandations qui seront faites à ce même gouvernement.

Quatorze villes ont été visitées dont Montréal, le 16 août dernier. MM. Léon Bossé, Yvon Mantha et Gilles Read faisaient partie des soixante invités et représentaient la déficience auditive à cette table ronde qui s'est tenue à l'hôtel Holiday Inn Centre-Ville.

Par sa participation au sein du groupe de travail, Mme Lucie Lemieux-Brossard croit fermement pouvoir sensibiliser réellement et concrètement le personnel des cabinets ministériels et les parlementaires à la réalité quotidienne des personnes vivant avec une incapacité. Cette tournée permettra également de recueillir un inventaire de ce qui se fait au Canada, des outils utilisés dans les autres provinces et de comparer le tout avec ce qui se fait au Québec. Le gouvernement du Canada doit garantir à tous les Canadiens l'égalité de chance et l'égalité d'accès aux services, sans égard à leur déficience physique ou mentale.

Un rapport des discussions en table ronde sur les thèmes visés par la consultation canadienne sera préparé et publié vers la mi-octobre. ■

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé «Le sous-titrage en temps réel - Les résultats du sondage» paru dans le dernier numéro de *Voir Dire.* La gagnante du concours, Madame Maryse St-Cyr, n'habite pas Magog mais bien Sherbrooke. Nous nous excusons auprès de la principale intéressée pour les inconvénients qu'a pu causer cette erreur. ■

Le ministre Jean Rochon fait la sourde oreille aux revendications des personnes déficientes auditives

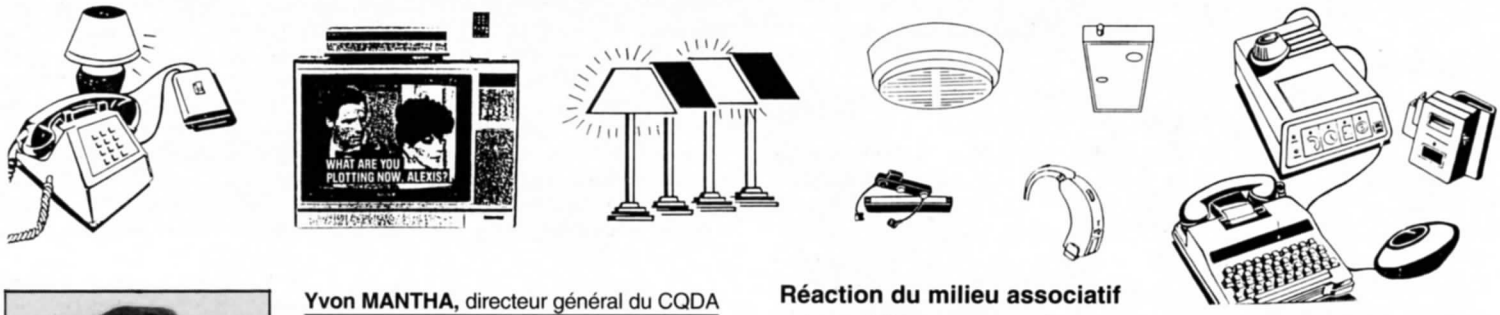

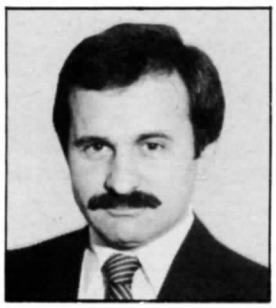

Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Le projet de règlement modifiant le Règlement sur les aides auditives constitue une refonte majeure du programme actuel. Il s'agit de modifications en profondeur qui d'une part portent atteinte à l'universalité du régime et, d'autre part, renient les principes fondamentaux d'équité pour les personnes handicapées adoptés par la société québécoise avec la politique d'ensemble «*À part... égale*».

En publiant un projet de règlement le 26 juin 1996 pour une application le premier septembre de la même année, le gouvernement rend la participation à une consultation très difficile pour bon nombre d'organismes. Il nous apparaît primordial que les associations représentant les personnes ayant une déficience physique, de même que celles représentant les personnes âgées soient entendues sur ce projet majeur de transformation de notre régime québécois de couverture des aides techniques. Le gouvernement doit comprendre les effets chez les personnes sourdes et malentendantes - déficiences et incapacités - qui résulteront de sa refonte en la matière.

Des coupures qui affectent toute la population

Toute la population se verra imposer des critères d'admissibilité qui rendraient certaines personnes inadmissibles au programme. À titre d'exemple, le gouvernement souhaite augmenter le critère d'admissibilité à une perte de 40 db en moyenne à la meilleure oreille sur seulement quatre fréquences soit 500, 1 000, 2 000 et 4 000 hertz. Une tel critère retarderait l'accès aux adultes souffrant de presbyacousie, un phénomène lié au processus de vieillissement. Par exemple, une personne âgée, au début de la presbyacousie, devra attendre plusieurs années avant que sa surdité ait progressé au-delà de 40 db et qu'elle puisse bénéficier du service d'aide à l'audition. Ce qui constitue un non-sens.

La refonte prévoit aussi la désassurance des réparations des aides auditives pour les personnes handicapées auditives âgées de dix-huit ans et plus qui ne sont pas aux études. Nous savons tous que près de soixante pour cent (60%) de ces personnes sont sans emploi et que cette mesure les privera des aides essentielles et indispensables à leur intégration sociale.

Le gouvernement prévoit ne plus défrayer les coûts de remplacement suivant un bris accidentel ou la détérioration précoce des aides auditives. Ce sont les jeunes handicapés, les personnes sans emploi et les personnes âgées à faible revenus qui subiront le plus durement les effets de cette mesure.

Réaction du milieu associatif

Les différents organismes et associations ont adressé de multiples lettres au ministre Rochon.

Dès le mois de mai, la *Fédération de la réadaptation en déficience physique du Québec* signifiait au ministre qu'il existait des moyens plus faciles de rationaliser les dépenses en matière d'aides auditives.

En juin, l'*Association de l'ouïe de l'Outaouais* (ADOO) adressait une missive au ministre Rochon, lettre qui fut sans effet. Le 4 juillet, le comité exécutif du CQDA se penchait sur le sujet et faisait parvenir à son tour une lettre enjoignant le ministre à remettre en question son projet de loi et à envisager des solutions plus adéquates et équitables aux problèmes financiers du gouvernement en matière de santé.

L'*Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs* (AQEPA) envoyait, le 9 juillet dernier, une lettre au ministre Rochon lui faisant part de sa déception face à la période choisie pour le dépôt d'un tel projet de règlement et face au peu de réaction suite au dépôt de recommandations lors d'une rencontre avec des fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux. Bien que le règlement ne touche pas de la même manière les jeunes de moins de dix-huit ans, l'AQEPA se dit solidaire de la démarche des associations de personnes avec problèmes auditifs en soulignant que ces jeunes deviendront les adultes de demain affectés par les changements.

Dans ses recommandations, l'AQEPA souligne le fait que l'article 7.1 du projet de règlement va à l'encontre de la politique gouvernementale d'intégration des personnes handicapées. Elle ajoute que plusieurs personnes sourdes adultes connaissent de grandes difficultés lors de la lecture et doivent avoir accès à d'autres sources d'information tels que téléscripteur, amplificateur de télévision, décodeur, etc.

L'AQEPA mentionne aussi la grande disparité dans la surdité et explique comment deux personnes avec un niveau égal d'audition, en terme de décibel, peuvent vivre de grands écarts d'autonomie et requérir de l'aide à des niveaux totalement différents.

De la même manière, les prothèses auditives connaissent une utilisation variée d'une personne à l'autre et il est difficile de déterminer exactement leur durée de vie. Pour certains, cette dernière peut être longue, alors que pour d'autres, cette durée de vie peut être écourtée à cause de facteurs tels que l'usage prolongé, la variation dans le degré d'audition, etc. L'AQEPA explique aussi que de ne plus accorder le remplacement des embouts des prothèses constitue une économie de bouts de chandelles de la part du gouvernement puisque sans embout, la prothèse, achetée à grand frais par le gouvernement, se retrouvera dans le fond d'un tiroir.

CQDA

QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE
(QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Lors de l'assemblée générale du Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA), tenue le 18 mai dernier à l'Institut Raymond-Dewar, les représentants et délégués des associations ou organismes présents, en accord avec les Statuts et Règlements du CQDA, ont confié, pour les deux prochaines années, le mandat de la présidence à un représentant des organismes de personnes devenues sourdes et malentendantes. Pour l'année 1996-97, le C.A. a élu comme président, M. Gilles Boucher, du Regroupement Québécois pour le sous-titrage (RQST).

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.:**(514) 278-8703** (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président

(suite et fin)

L'ADOO récidivait le 10 juillet et exigeait du ministre un moratoire afin que les personnes ayant une déficience auditive puissent faire partie intégrante du processus décisionnel plutôt que d'en être les victimes. Cette demande n'eut pas plus d'effet que la lettre du mois de juin. Le 15 juillet, l'ADOO portait plainte au Protecteur du citoyen qui travaille à l'heure actuelle sur le dossier.

Le 18 juillet, l'ADOO participait à la conférence de presse de la *Coalition des aînés* et soulignait les conséquences du règlement proposé chez les personnes âgées.

Puis, l'ADOO convoqua une conférence de presse, le 25 juillet dernier, dans laquelle son président Michel Guibord dénonçait avec vigueur les intentions du gouvernement et son attitude d'indifférence et de mépris face aux associations de personnes handicapées auditives qui n'ont jamais été consultées dans ce dossier. Par la même occasion, il annonçait que son association intensifiera sa lutte d'abord en sollicitant l'appui du milieu associatif - droit de la personne, personnes âgées -, puis en lançant une pétition auprès de la population de l'Outaouais. L'ADOO, insatisfait du travail du ministre Rochon dans ce dossier ne s'adressera plus qu'au premier ministre Bouchard lui-même.

En outre, M. Guibord se dit outré de l'attitude discriminatoire du gouvernement qui d'une main coupe 14 millions $ dans un programme de santé essentiel mais qui de l'autre main n'hésite pas à débourser 12 millions $ en guise de dédommagement à une compagnie dont le projet d'usine d'électricité, dont personne n'avait besoin, n'a pu voir le jour à Hull.

De son côté, le CQDA écrivait à nouveau au ministre Rochon le 23 août afin de demander à son tour un moratoire lui permettant d'être entendu avant l'adoption du règlement. Dans cette lettre, le président Gilles Boucher donnait un ultimatum au gouvernement avec comme date butoir le 28 août. À défaut de réponse à cette date, le CQDA s'engageait à exposer le dossier à l'opinion publique et à la presse nationale.

Le 27 août, M. René Dionne, chef du *Service de l'adaptation et de l'intégration sociale* répondait à la lettre de M. Gilles Boucher et confirmait «que le projet de règlement sur les aides auditives assurées en vertu de la Loi sur l'assurance-maladie n'entrera pas en vigueur le 1er septembre 1996». Dans cette même lettre, il indiquait que son service procédait à l'analyse des mémoires soumis à la suite de la prépublication du projet de règlement et prévoyait soumettre éventuellement des recommandations aux autorités du ministère.

Par contre, il écrivait aussi: «Ce projet de règlement, modifié ou non, doit être soumis à nouveau au gouvernement pour approbation et mise en application. Ainsi, compte tenu de ce processus, il faudra plutôt envisager une approbation en automne». ■

centre d'aide en français écrit

Centre d'aide en français à l'IRD

HORAIRE DU CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS
du 9 septembre au 18 décembre 1996

Lundi de 14h00 à 21h00	IRD, 3600 Berri, local 539
Mardi de 18h00 à 21h00	**ATS: 284-3747 poste 3522**
Mercredi de 18h00 à 21h00	**Voix: 284-2581 poste 3522**

PROTHÈSES AUDITIVES

Ordre des Audioprothésistes du Québec

Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE

Hydro-Québec vous offre des *services adaptés* à vos besoins.

Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.

Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.

Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443.**

Hydro Québec

Nouvelles du 3e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR

manoir cartierville

LE GUICHET UNIQUE

En mars dernier, la *Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal Centre* (CRRSSSM-C) nous présentait un document de travail intitulé «*Continuum de services aux personnes âgées. Le CLSC: un guichet unique d'accès aux services de longue durée*».

Je souhaite résumer les principaux éléments de ce que sera le «guichet unique». Pour l'intérêt de tous, j'espère le faire en termes clairs tout en démystifiant notre jargon de fonctionnaires.

1) Pourquoi un changement?

Parce que:

- Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 25 % des soins d'un jour, 31 % des hospitalisations et 46 % des jours d'hospitalisation.
- La population vieillissante augmente.
- Les demandes d'hébergement en Centre d'hébergement de longue durée (CHSLD), comme le Manoir Cartierville, sont plus fréquentes.
- Les personnes âgées souhaitent demeurer dans la communauté.
- L'état des finances publiques est défavorable.

2) Pourquoi instaurer un «guichet unique»?

- Afin de favoriser le maintien de l'autonomie de la personne âgée.
- Afin de lui assurer une continuité de services bien articulés et bien coordonnés.
- Afin de privilégier son maintien dans une communauté et repousser au maximum le recours à l'hébergement institutionnel.
- Afin de faciliter et simplifier l'accès à un continuum de services.
- Afin que tout établissement qui reçoit une personne âgée en perte d'autonomie effectue un plan d'intervention interdisciplinaire, avec la participation de la personne ou de son représentant, et de ses proches si souhaité.

3) Comment fonctionne le «guichet unique»?

En somme, «guichet unique» veut dire que le CLSC sera la porte d'entrée des services à la communauté pour toute personne âgée en perte d'autonomie ou à risque de perte d'autonomie lorsque celle-ci requiert des services pour une période prolongée. En d'autres mots:

a) Si la personne âgée n'est pas en perte d'autonomie et qu'elle nécessite un service de courte durée, en clinique externe de l'hôpital par exemple, au bureau du médecin ou lors d'un séjour en unité de réadaptation, elle a un accès direct à ces services. Donc, à cet égard, rien n'est changé.

b) Lorsque apparaît la nécessité d'offrir à la personne âgée des services de longue durée dans la communauté - lorsqu'il y a perte de mémoire importante, paralysie, décès du conjoint, etc. - le CLSC assume la gestion de cas en coordonnant l'accès aux différents services permettant le maintien dans la communauté de façon à ce que des soins et des services appropriés soient offerts à mesure que les situations évoluent (voir schéma). Le rôle du CLSC vaudra tant pour la clientèle à domicile que pour la clientèle hospitalisée. Ce qui suppose que le CLSC devra avoir été mis à contribution dans la planification des congés des hôpitaux. Cela n'exclut pas l'admissibilité aux services du CLSC pour les personnes âgées dont la perte d'autonomie est temporaire, par exemple pour convalescence, et qui nécessitent des services pour une courte période.

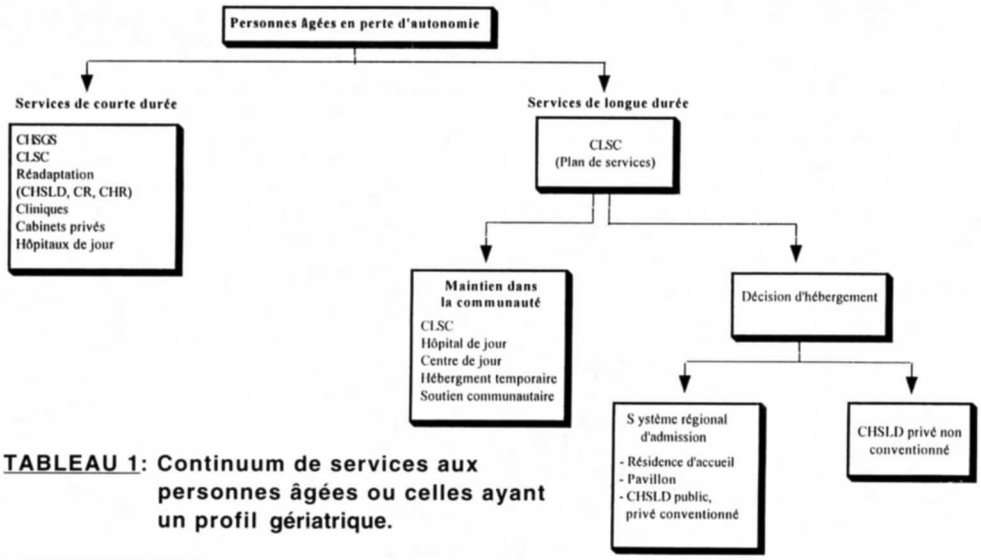

TABLEAU 1: Continuum de services aux personnes âgées ou celles ayant un profil gériatrique.

Le centre de jour Roland-Major (CJRM) et le «guichet unique»

Selon le tableau 1, les centres de jour reçoivent toutes les références du CLSC alors que 50 % des demandes actuelles de services en Centre de jour proviennent d'autres organismes que les CLSC : usagers eux-mêmes, médecin, famille, etc. Au CJRM, 97 % des demandes d'inscription proviennent des personnes sourdes elles-mêmes. Il serait onéreux d'exiger que ces personnes passent obligatoirement par le CLSC avant de fréquenter le CJRM. Nos représentations auprès de la RRSSSM-C ont porté fruit et il est entendu que le CRJM pourra inscrire les personnes sourdes dans un premier temps et ensuite référer la personne âgée à un CLSC. Nous croyons que la communauté sourde gagnera à être connue des CLSC, non seulement pour les sensibiliser à la déficience auditive mais pour assurer le développement de services adaptés à leurs besoins. Cette nouvelle façon de faire s'effectuera dans le respect mutuel des personnes âgées sourdes et des intervenants des ressources de son quartier. Nous sollicitons donc la collaboration de tous pour l'application du «guichet unique» prévue pour le 4 septembre1996. ■

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: **(514) 669-8097 (ATS)** / Télécopieur: **687-2529**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-96

Présidente:	**Denise Martin**	*Directeur des loisirs:*	**Denis Harrison**
Vice-président:	**Alain Cadieux**	*Directeur de la L.S.Q.:*	**Johanne St-Gelais**
Secrétaire:	**Louise De Serres**	*Directeur de promotion:*	**Denis Henry**
Trésorier:	**Guy Mascolo**	*Directeur:*	**Sylvain Goyer**
Directeur des membres:	**Guy Dubé**		

Le Festival canadien des Sourds 1996

Université Dalhousie,
Halifax, Nouvelle-Écosse
du 10 au 14 juillet 1996

Des nouvelles suite à la réunion de l'Association des Sourds du Canada tenue, du 10 au 14 juillet dernier, à l'université Dalhousie à Halifax en Nouvelle-Ecosse.

Par **Jim ROOT** (Traduit librement)

Une vingtaine de groupes ont été invités à envoyer un délégué pour participer à la réunion. Dans les faits, quatorze délégués se sont présentés. Quatre groupes ont exprimé leur désir d'y participer, mais n'ont pu le faire parce que incapables d'assumer les dépenses s'y rattachant. Seuls deux groupes n'ont pas répondu à l'invitation. Il est à noter que plusieurs personnes y ont aussi assisté à titre d'observateur.

M. Gordon Ryall avait préalablement été nommé médiateur de cette réunion, mais n'a pu être présent. C'est donc à pied levé que M. David Masson l'a remplacé. Étant donné son manque d'expérience en matière de médiation, il a vite été mis sur la corde raide et nous le remercions d'avoir fait de son mieux.

Les changements impromptus et la confusion ont chambardé le début de la réunion. Il y eut aussi des discussions sur la procédure de vote, sur la représentation, etc. qui ont aussi perturbé le déroulement de la réunion. Nous avons toutefois pu prendre certaines décisions qui nous donneront de bonnes assises pour d'éventuelles discussions.

Nous avons été d'accord sur les points suivants:

Le statu quo est inacceptable

Explication: Actuellement, il existe quatre organisations nationales pour les Sourds qui ont des champs d'intérêt étroits et spécifiques. Il y a aussi une organisation nationale pour les malentendants. Ces cinq organismes ne peuvent offrir de services directs aux Sourds et malentendants parce qu'il y a au moins douze centres de services qui les desservent déjà. Ces centres de service ne sont pas contrôlés par les bénéficiaires. Nous retrouvons aussi trois organisations professionnelles qui ne sont redevables ni à leur bénéficiaires ni aux centres de service. De plus, tous les groupes rentrent en compétition pour les subventions et trop d'intervenants sont impliqués dans plusieurs groupes ce qui cause un épuisement.

Proposition de changement: Plusieurs modèles de travail s'offrent à nous. L'ont pourrait continuer à travailler selon le modèle canadien actuellement en vigueur donc, que chaque groupe demeure indépendant et qu'il ne soit contrôlé par aucun autre groupe. L'on pourrait aussi adopter le modèle suédois où tous les centres de service, les professionels et les activités sont chapeautés par un regroupement de Sourds et malentendants. Nous pourrions appliquer le modèle canado-suédois composé d'un regroupement des associations et d'un regroupement pour les professionnels et les services.

Deux autres modèles ont été suggérés par les délégués. Le modèle de la confédération prévoit que chaque province mette sur

C'est à l'Université Dalhousie, à Halifax en Nouvelle-Écosse que s'est déroulée la 2e Biennale de la Coalition canadienne des Sourds. L'on voit ici une partie des délégués qui assistent au déroulement de la rencontre.

Nous remarquons sur la photo une partie de la délégation québécoise qui était présente au Festival canadien des Sourds 1996, tenu à Halifax en Nouvelle-Écosse.

pied un regroupement provincial que siégerait, avec celui des neuf autres provinces sur un regroupement national. C'est d'ailleurs ce modèle qu'utilise actuellement le *Conseil des Canadiens avec incapacités*, à la différence près que notre modèle inclurait les activités et les professionnels.

Le modèle des «deux bénéficiaires» serait structuré selon le modèle suédois ou le canado-suédois, mais les Sourds et les malentendants y seraient représentés par deux organismes différents.

La décision: Nous n'avons pas choisi de modèle particulier à adopter, mais les délégués étaient tous d'accord pour dire que le statu quo, soit le modèle canadien, était devenu inacceptable. C'est pourquoi nous avons voté pour un changement de mode de fonctionnement.

Les organismes doivent d'abord s'organiser

Il y a six ans, les organisations nationales pour Sourds se sont entendus pour travailler ensemble sous la bannière de la *Coalition canadienne des Sourds*. C'est la coalition qui a organisé le Festival canadien des Sourds et qui a ramené sous un même titre, *Les Sourds canadiens*, les bulletins d'information de toutes les organisations de Sourds. La coopération des groupes au sein de la coalition n'a malheureusement pas pu générer autre chose.

Certains délégués ont questionné le niveau d'engagement des associations de malentendants dans leur travail conjoint avec les associations de Sourds. La question du «statut spécial» octroyé aux organisations québécoises et le pourquoi d'un statut similaire à celui des groupes nationaux ont aussi été soulevés.

Le président de l'une des associations a souligné que la *Coalition canadienne des Sourds* avait besoin d'être améliorée et solidifiée avant que les groupes membres puissent songer à y travailler ensemble.

Les associations nationales de service doivent prendre les futures décisions. Et ce sont aux membres des associations que revient la décision d'adopter un mode de fonctionnement en particulier: suédois, canado-suédois, confédération ou «deux bénéficiaires» ou tout autre modèle de leur cru. Les centres de service et les professionnels ont d'ailleurs affirmé qu'ils respecteront le choix de modèle et travailleront de concert avec les associations, à l'efficacité du nouveau fonctionnement.

Donc, les quatre associations de Sourds doivent travailler sérieusement à la consolidation de la *Coalition canadienne des Sourds* et, de leur côté, les organismes de Sourds et l'*Association canadienne des malentendants* doivent amorcer des pourparlers visant à déterminer s'ils peuvent travailler ensemble dans un avenir rapproché et comment ils peuvent arriver à le faire. ■

Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: **(514) 227-5177** Tél.: **(514) 765-0823**

Des nouvelles du SIVET

Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

L'assemblée générale du SIVET s'en vient à grands pas. *Bloquez vos agenda en date du samedi 23 novembre!* L'on fera tout pour vous rendre cette journée intéres-sante.

L'objectif est de profiter de cette rencontre avec notre clientèle pour échanger le maximum d'information possible et prendre en compte, en même temps, son point de vue sur les services.

Une présentation sur différents aspects du travail d'interprète

Cette année, il est question de faire une présentation sur des aspects du travail des interprètes qui ont retenu l'attention au cours de l'année et qui intéressent beaucoup la clientèle: comment conserver une neutralité lors d'une interprétation; les exigences du métier dans une intervention thérapeutique, lors d'une rencontre avec un psychologue ou psychiatre. L'an passé, une présentation sur le processus mental du travail de l'interprète avait suscité l'enthousiasme des participants.

La présentation sera donnée directement en LSQ et pourrait être suivie de discussions en ateliers pour que plusieurs personnes puissent avoir l'occasion de questionner et de s'exprimer sur ces aspects des rapports entre personnes sourdes et interprètes.

Les réalités régionales du SIVET

Et puis, il semble que l'on devra réviser les statuts et règlements du SIVET, cette fois pour s'adapter à la nouvelle réalité: le SIVET dessert maintenant quatre régions. Il faudrait se préoccuper d'assurer une représentativité des régions au conseil d'administration. Plusieurs personnes craignent à juste titre qu'un seul organisme donnant les services pour plusieurs régions et ayant son siège social à Montréal ne se développe qu'en fonction des besoins et des priorités de la grande ville. Mais, il y a des moyens pour s'assurer que les intérêts des régions soient connus et pris en considération, et l'un de ces moyens est de s'assurer de l'implication des personnes venant des régions desservies.

Depuis le début, le SIVET a eu à coeur de développer les services dans l'ensemble des trois régions dont il a la responsabilité. Par la suite, l'on a répondu à des demandes qui voulaient étudier la possibilité de nous confier le mandat de donner les services dans leur région. C'est ainsi que nous avons accepté de collaborer avec les représentants sourds et entendants des Laurentides et que les services y sont maintenant accessibles depuis janvier 1996. Un représentant de cette région siège déjà au conseil d'administration du SIVET, en remplacement d'un membre qui a démissionné. De plus, la région se dotera d'une table de concertation sur les services d'interprétation qui se réunira au moins une fois l'an et plus souvent selon les besoins. De cette façon, les intérêts, besoins et points de vue de la région pourront être connus et pris en compte. De cette façon aussi, le SIVET pourra s'appuyer sur des gens de la région pour faire connaître le service et assurer son financement et son développement. Et tous en sortiront gagnants car les coûts de l'infrastructure sont ainsi maintenus au minimum pour toutes les régions participantes.

Je vous rappelle que le SIVET est composé de représentants de groupes locaux seulement et que pour participer pleinement en tant que membre votant à l'assemblée générale, il faut s'inscrire. *Nous invitons particulièrement les groupes des régions de la Montérégie et des Laurentides à se faire connaître et à s'inscrire.* Il y a encore des groupes en Montérégie qui ne sont pas du tout actifs au SIVET et cela va souvent malheureusement de pair avec une communauté sourde mal informée des services d'interprétation disponibles.

Cahier d'accessibilité

Le cahier d'accessibilité du SIVET est maintenant disponible. C'est un document qui explique les services d'interprétation disponibles dans les différents secteurs d'activités: santé, services sociaux, travail, justice, exercice des droits parentaux, services gouvernementaux, etc. Ce document s'adresse surtout aux organismes, partenaires, collaborateurs qui veulent pouvoir rendre cette information disponible à leur clientèle et membres. On peut en faire la demande en s'adressant au SIVET.

L'on travaille toujours à étendre les services et l'on espère que déjà, lors de l'assemblée générale, l'on pourra annoncer quelques bonnes nouvelles à ce sujet.

ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION DU SIVET
Samedi le 23 novembre 1996
À l'Institut Raymond-Dewar
Salle Charles-Cusson ■

Apprenez les secrets de la
RÉUSSITE !

Le premier secret :
"Être au bon endroit au bon moment"

Institut
Université Yale — Université Harvard
Demers

Inscrivez-vous dès maintenant !

Inscrivez-vous dans un programme d'études qui débouche sur des emplois d'avenir. Chez nous, vous bénéficierez d'une formation collégiale supérieure basée sur *la réussite, l'expérience, le savoir et la compétence* d'une équipe de professionnels aux qualifications universitaires.

- Actualisation en bureautique 900.62
- Micro-ordinateur général 903.34 (technicien en électronique)
- Programmeur-analyste 903.64
- Techniques en graphisme 900.49
- Formation en entreprise
- Possibilité de prolongation de vos prestations d'assurance-chômage
- Bourses et prêts d'études disponibles
- Service complet d'aide au placement
- Programme de subvention "SPRINT"
- Cours disponibles en français et en anglais

646-4336 ATS
99, Place Charles-Lemoyne
Bureau 100, Longueuil
Longueuil

Institut Demers Institute

383-4336 ATS
10800, rue Lajeunesse
Montréal
Henri-Bourassa

Association des Personnes avec Problèmes Auditifs des Laurentides, inc.

28, Turgeon, Ste-Thérèse (Québec) J7E 3H4
Tél.: **(514) 434-2135** VOIX ou ATS *(laissez-nous un message sur le répondeur ATS)*
Fax: **(514) 434-4758**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Président: **Jean-Yves Vachon**
Vice-président et directeur de comité: **Michel Gagnon**
Directrice des membres: **Fabienne Francisque**
Directeur des activités: **Gilles Savoie**

Sixième épluchette de blé d'Inde du *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)*

Par **Guy FREDETTE,** collaboration spéciale

Le 17 août dernier, le *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* organisait une grosse épluchette de blé d'Inde. Autrefois organisée à Vaudreuil, l'épluchette annuelle eut lieu pour la première fois à l'Île-Perrot.

C'est Jacques Gravel, responsable de l'organisation de la journée, et vingt membres du Club qui ont reçu près de 850 visiteurs. Il faut dire que le soleil était de la partie et que le terrain de l'Île-Perrot, dix fois plus grand que celui de Vaudreuil, se prêtait à ravir pour l'occasion. Tous ont eu suffisamment d'espace pour s'ébattre, les enfants surtout. Félicitations aux organisateurs pour l'immense réussite de cette journée. ■

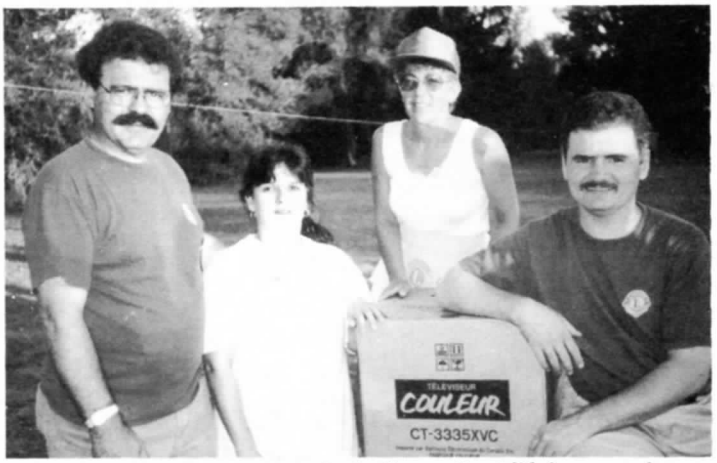

L'on voit ici l'heureuse gagnante du tirage d'un téléviseur couleur en compagnie de Jacques Gravel, organisateur de l'événement, et Gilles Gravel, responsable du tirage. L'on aperçoit en arrière-plan Mme Andrée Boucher qui a vendu le plus grand nombre de billets.

Lors de la préparation des joutes, les visiteurs en ont profité pour se rencontrer et jaser.

Photographe: **Guy FREDETTE**

Garçons et filles de huit équipes ont participé tout l'après-midi à l'activité de ballon-volant.

André Leboeuf explique le coût d'admission aux visiteurs.

Tous les visiteurs étaient heureux de pouvoir se baigner dans la piscine. Le parc marin est d'une superficie d'environ 100 pieds par 20 pieds et est surveillé en tout temps.

Jacqueline et Maurice Baribeau, les responsables de l'admission ont travaillé fort toute la journée et étaient heureux d'avoir contribué à cette journée.

Certains visiteurs n'ont pas hésité à venir à l'Île-Perrot en bicyclette à partir de Montréal. L'on voit ici le président en compagnie des vaillants cyclistes Mario Ranger et Normand Laflamme que l'on voit aux côtés de Denis Paquette.

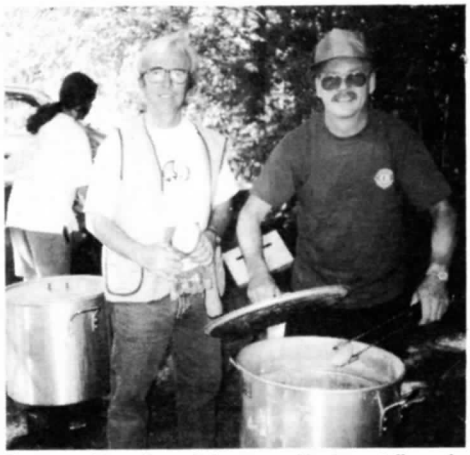

Georges Boucher et Jacques Hart sont fiers de faire les cuistots et de cuire les blés d'Inde juste à point.

Centre Notre-Dame de Fatima

À compter d'aujourd'hui, nous utiliserons cette page afin de vous informer des activités qui se dérouleront chez nous. Nous vous parlerons du Centre, du camp d'été, des répits et des activités spéciales et nous publierons aussi des photos.

Par **Benoît LORRAIN** et **Luc DORION**
Directeur général Directeur des programmes

De Vaudreuil à Notre-Dame-de-Fatima

Lorsque la Villa Notre-Dame-de-Fatima a débuté ses activités en 1948, rien ne laissait prévoir qu'en 1996, le Centre se retrouverait à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Certains se demandent le pourquoi d'un tel changement de lieu. Voici: la Villa Notre-Dame-de-Fatima de Vaudreuil étouffait quelque peu entre l'autoroute et le Château Vaudreuil. Les installations n'étaient plus jeunes et nécessitaient des investissements majeurs. La capacité d'accueil était limitée et il devenait difficile de se développer.

C'est pour ces raisons que le conseil d'administration de la Villa Notre-Dame-de-Fatima a pris la sage décision de vendre le site de Vaudreuil afin d'acquérir celui de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Ce changement a obligé les dirigeants du Centre à emprunter des argents afin de mener à bien ce beau projet. Précisons que le Centre Notre-Dame-de-Fatima est une corporation sans but lucratif géré par un conseil d'administration qui est composé de dix personnes et du directeur général. Ce conseil d'administration a le mandat d'orienter et de contrôler les activités du Centre.

C'est donc pour offrir plus et mieux aux enfants et adultes sourds qu'il y a eu déménagement de Vaudreuil à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot où nous disposons désormais d'un plus grand site, d'une piscine, de plusieurs belles salles, de chalets, d'une belle cafétéria, d'une piste de ski de fond de plusieurs kilomètres, etc.

Les séjours répits, une ressource pour vous et votre famille

Pour la première fois cette année, le Centre Notre-Dame-de-Fatima offre à chaque fin de semaine des séjours répits. Depuis le 6 septembre, nous organisons des répits pour enfants et adolescents sourds de quatre (4) à dix-huit (18) ans. Nous offrons également des services d'accompagnement pour les enfants avec handicap(s) associé(s).

Afin d'assurer une qualité d'intervention et un service personnalisé auprès de chacun des jeunes, le nombre d'inscription par fin de semaine se limite à douze. Un personnel compétent et dynamique assure la surveillance en tout temps, ainsi que l'encadrement et l'animation des jeunes. Les éducateurs font partie d'une équipe chevronnée qui a su faire ses preuves par le passé.

Le nouveau site du Centre et ses installations modernes permettent d'améliorer le service répit. Afin d'assurer une continuité et d'offrir un environnement favorable au développement de l'enfant, nous avons désigné l'un de nos quatre

L'équipe entière du Centre Notre-Dame-de-Fatima qui a accueilli petits et grands durant ce premier été d'opération à l'Île-Perrot.

Nous voyons ici l'équipe de moniteurs du camp de séjour sourds de cet été.

chalets, chalet pour jeunes participants et y avons aménagé au rez-de-chaussée une salle de jeux polyvalente. Exclusivement réservée aux enfants des répits, cette salle pourra être décorée et personnalisée par les enfants.

En plus d'une grande variété d'activités intérieures telles que bricolage, jeux, maquillage, théâtre et soirée thématique, les participants profiteront, selon les saisons, des multiples possibilités d'activités extérieures qu'a à offrir le Centre. Que ce soit du vélo, de l'écologie, du ski de fond, du patin ou du canot, vous pouvez être assurés que les enfants seront toujours bien encadrés et en sécurité.

En plus de ces nouveautés, le Centre Notre-Dame-de-Fatima continue d'offrir un hébergement de qualité, des repas équilibrés et un service de transport aller-retour à partir de Montréal.

Les répits sont là pour vous avant tout! Ils sont l'occasion pour les enfant de se ressourcer dans un environnement stimulant et positif, et pour les parents de prendre un congé bien mérité.

Le coût du séjour est établi selon une échelle proportionnelle. ■

Centre Notre-Dame de Fatima

Un centre pour vous, des activités pour tous les goûts

***** Ouvert à l'année *****

- ★ Location de salles pour réunion, conférence, mariage, banquet, etc.
- ★ Service de traiteur sur place.
- ★ Location du site pour épluchette, pique-nique, fête de famille, etc.
- ★ Ski de fond, patinoire, glissoire, avec carte de membre.
- ★ Piscine.
- ★ Location de chalet.
- ★ Cours de LSQ pour adultes et enfants.
- ★ Camp d'été pour enfants sourds.

Pour vous servir:

Luc Dorion
Directeur des programmes

Benoît Lorrain
Directeur général

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

(suite et fin)

COMMUNIQUÉ

Plein-air, nouveauté et émerveillement

Quel été, ouf! Déjà fini. Après une première année d'activités au Centre Notre-Dame-de-Fatima, sous le thème «Les Grands Explorateurs», nous souhaitons dire BRAVO à toute l'équipe d'animation qui a su, par son enthousiasme et son énergie, faire de ce premier été un souvenir que chacun gardera en mémoire.

Parmi la gamme d'activités offertes au camp, nous comptions entre autres: le kayak, la voile, le canot, le tir à l'arc, l'écologie, les arts, le vélo et, bien sûr toutes les activités sportives telles: soccer, baseball et volleyball. Pendant l'été, les enfants ont pu également profiter d'une activité spéciale de cirque (trampoline et jonglerie).

Tous les enfants ont pu goûter au plaisir du camping et des guimauves grillées au-dessus d'un feu de camp. De plus, les jeunes et moins jeunes ont profité de la grande piscine creusée et ce, au moins deux fois par jour.

Les adolescents ont participé à plusieurs sorties spéciales telles: les glissades d'eau du Mont Saint-Sauveur, le Biodôme de Montréal et le Parc Safari. D'autres ont eu la chance de vivre l'expérience inoubliable d'une expédition en Outaouais comprenant: camping, visite de grottes et participation à la fête nationale à Ottawa.

Pendant ce temps, au camp même, personnages mystérieux, fou du roi ou fougueux indiens étaient au rendez-vous lors de soirées thématiques spéciales. C'est d'ailleurs par une de ces thématiques que s'est terminé le camp. Lors de la soirée finale, un «elfe des bois» entraîna les enfants dans un conte féérique et magique.

Malgré beaucoup de pluie en début d'été, le soleil nous a souri et le camp du Centre Notre-Dame-de-Fatima a su combler le coeur des plus petits et des grands.

Cet automne et pour le reste de l'année, le Centre ouvrira ses portes à de petits groupes d'enfants lors des fins de semaine de répit. Bienvenue à tous et chacun! ■

Centre Notre-Dame de Fatima

Faire un don au Centre Notre-Dame-de-Fatima servira

- aux familles sourdes moins favorisées
- aux enfants sourds
- aux enfants sourds multihandicapés

parce que nous leur offrons des services de répit et de camps d'été.

Si vous souhaitez nous aider, faites parvenir votre don à:

Centre Notre-Dame-de-Fatima
2 464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Recherche familles d'accueil pour enfants sourds

- Désir d'investir auprès d'un enfant sourd une base 7 jours/semaine
- Disponible à travailler en collaboration avec différents professionnels et organismes (IRD, école, centre hospitalier, etc.)
- Maturité personnelle et sens des responsabilités
- Doit posséder une bonne connaissance de la L.S.Q. et du français
- Doit habiter la région de Montréal.

Pour plus d'informations, contacter:

Sandra Blanchette, travailleuse sociale

Tél.: (514) 284-2581 poste 3127

Plusieurs modifications au régime fiscal

Modifications à la TPS et à la TVQ

Les 23 et 24 avril derniers, le ministre des Finances du Canada et son homologue du Québec annonçaient des modifications concernant les régimes de TPS et de TVQ. Ces modifications proposées toucheront plusieurs organismes dont ceux de bienfaisance et autres organismes du secteur public.

D'autres modifications entreront en vigueur le 1er janvier prochain ou après.

Modification concernant les appareils de communication

Certaines mesures sont déjà en vigueur dans plusieurs secteurs d'activité. C'est le cas des appareils de communication qui sont détaxés depuis le 24 avril dernier, mais seulement pour les personnes ayant une déficience de la parole ou une déficience auditive. Certains appareils conçus pour transformer les sons en signaux lumineux sont détaxés seulement si prescrits par ordonnance à une personne ayant une déficience auditive.

Source: **NOUVELLES FISCALES**, Deuxième trimestre 1996. ■

Association des Sourds de Beauce inc.

12480, 1re Avenue Est, St-Georges-de-Beauce, Qc G5Y 2E1
Tél.: **(418) 227-8950** (ATS) / Bureau ouvert: vendredi de 13h00 à 16h00

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Michel Thibaudeau, *président*
Bertrand Pomerleau, *vice-président*
Lynda Jacques, *secrétaire*
Yvon Veilleux, *trésorier*
Ghislain Boucher, *directeur*
Denise Dutil, *directrice*
Alain Gauthier, *directeur*

Le 6 septembre 1997 - 15e anniversaire de fondation

LA FONDATION DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS DE MONTRÉAL

Le 9 mars 1906 l'Institution est vendue à la communauté des Clercs de St-Viateur

- *De graves difficultés financières contraignent l'Institution à vendre tous ses biens*
- *Le procureur, le Frère Arsène Charest, c.s.v., aurait effectué des transactions douteuses*

4. Personne n'aurait pu prévoir que l'année 1904 serait catastrophique pour les affaires de l'Institution. À la fin de juin, un entrefilet du journal *La Patrie* annonce au public que l'Institution est sommée par la compagnie d'assurances *Standard*, de payer un capital de $ 2 000 000 dont elle ne peut payer les intérêts. L'affaire est désormais publique: l'Institution est en très mauvaise posture.

Le 4 juillet, les membres du Conseil d'administration se rendent à l'archevêché annoncer à Mgr Bruchési la gravité du problème. Après avoir examiné de plus près la situation financière, il est décidé d'emprunter $ 50 000 pour payer les dettes les plus importantes. Pendant quinze jours on étudie ardemment la comptabilité pour découvrir une liste de billets totalisant $ 400 000 et signés par le procureur de l'Institution, le Frère Arsène Charest, c.s.v., à l'ordre d'un dénommé Villani, marchand de bois du comté de Labelle.

Atterré, le provincial, le Révérend Père Charles Ducharme, c.s.v., écrit aux créanciers pour leur demander de patienter quelque temps, parce que l'Institution se trouverait avoir été entraînée sans l'autorisation et la connaissance du Conseil d'administration dans des responsabilités pécuniaires considérables contractées à des fins absolument étrangères à l'oeuvre des sourds-muets.

Source : *Archives Clercs de St-Viateur*

Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

Entre-temps, la législature de Québec vint en aide à l'Institution en décrétant une loi spéciale qui permit de payer intégralement le passif de $ 1 318 707, en date du 30 novembre 1904.

Comme il fallait immédiatement des fonds, il a été nécessaire de contracter un emprunt que les 21 communautés du diocèse de Montréal, sur la recommandation de l'archevêque Mgr Paul Bruchési, ont garanti d'un commun accord, un emprunt totalisant $ 200 000. Le Père Ducharme rassura donc, par lettre, les créanciers, car l'inquiétude était à son paroxysme. La lettre parut dans tous les journaux anglais et français et produisit un excellent effet.

Le 15 août 1904, Monseigneur Bruchési reçoit le Conseil d'administration de l'Institution des Sourds-Muets. Les membres du Conseil lui annoncent la démission écrite du procureur, le Frère Arsène Charest.

Dépassé par les événements, la mort dans l'âme et la résistance à la limite, le Frère Charest quitte l'Institution pour s'exiler au noviciat de Joliette. Un an et demi plus tard, le 20 janvier 1906, il obtient d'être relevé de ses voeux et quitte la communauté.

La réorganisation se mobilise

À la demande expresse de Monseigneur Bruchési un comité de surveillance spécial, jusqu'au règlement final, est mis sur pied. Le nouveau procureur doit se soumettre à toutes ses conditions. Une sorte de tutelle quoi. Quatre laïcs sont choisis, notamment le docteur Pierre Beaubien, donnateur du terrain sur lequel fut érigée l'Institution en 1850.

C'est à ce moment précis de l'histoire que la Congrégation religieuse des Clercs de St-Viateur entra en possession de l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour la province de Québec par suite à une transaction effectuée le 9 mars 1906.

Au même moment, un budget de réorganisation est adopté. Le Frère Adélard Jalbert, c.s.v., nouveau procureur, en a la responsabilité et se donne quatre ans pour rembourser toutes les dettes.

Et dans le but d'amortir sa dette le plus rapidement possible, l'Institution met en vente de nombreux immeubles lui appartenant, dont la ferme Lalande au prix de $ 190 000.

Une lettre circulaire en date du 15 novembre 1906 expose aux créanciers de l'Institution qu'en deux années, les ventes d'immeubles se chiffrent à $ 681 144. La situation est encourageante.

Au début de mai 1909, le bilan de la maison accuse un surplus de $ 59 000. Le Frère

Jalbert et la direction de la maison en sont très satisfaits. C'est une promesse d'avenir pour une éventuelle construction.

À l'automne, dans la ville Saint-Louis du Mile-End, des travaux font apprécier ce quartier. Des rues sont remises à neuf ainsi que des trottoirs, précisément ceux qui entourent l'Institution. Ce sont là des nécessités de tout premier ordre qui améliorent la qualité de vie des gens du quartier.

L'année 1910 se lève majestueusement à l'horizon. Le bilan de l'Institution offre un surplus de $ 65 500 et une dette de $ 380 982. Depuis un an la dette affiche une diminution de $ 120 000. Une autre année de privation et d'économie et la dette sera éteinte.

Règlement financier conclu

Le Conseil d'administration de l'Institution des Sourds-Muets tient le 10 mars 1911 sa 110e réunion et boucle son oeuvre: sa mission est remplie. Le rapport mentionne que l'Institution a fait honneur à tous ses engagements et a payé intégralement capital et intérêt à tous ses créanciers; elle accuse même un surplus de $ 110 299.

La dette, en date du 30 novembre 1904, était à toutes fins utiles épongée. L'Institution était sauvée. Elle était définitivement sortie du marasme.

Le supérieur provincial, le Père Charles Ducharme, le plus touché personnellement en raison de sa responsabilité, préside lui-même l'Action de grâce de 1911. Et dans son homélie, alors que l'émotion était à son comble, il demanda à saint Viateur, patron de la communauté des Clercs de St-Viateur, de protéger l'Institution contre tout danger et toute confusion. □

Le Révérend Père Charles Ducharme, c.s.v., supérieur provincial, s'occupa du règlement

Le Frère Arsène Charest, c.s.v., dut démissionner après les malheureux événements

Extrait du procès-verbal, tenu le 9 mars 1906, au cours duquel l'Institution changea de mains

Cinquante-sixième séance du Conseil d'administration de l'Institution Catholique des Sourds-Muets, pour la Province de Québec, tenue le neuvième jour de mars, l'an mil neuf cent six, à laquelle étaient présents le Révérend Père Charles Ducharme, supérieur provincial des Clercs de St-Viateur, président, monsieur le Chanoine G.-M. LePailleur, prêtre, curé de la paroisse du St-Enfant-Jésus, le Révérend Père J.-M. Cadieux et les frères J.-A. Jalbert et J.-É. Terriault, secrétaire.

Après la prière accoutumée, la lecture du procès-verbal de la séance précédente est faite et adoptée.

Le frère procureur fait ensuite la proposition suivante qui est adoptée à l'unanimité:

1) En vue d'assurer l'oeuvre des sourds-muets et aussi pour faciliter la liquidation des biens de l'Institution, il est résolu d'approuver la vente, à la communauté des Clercs de St-Viateur, de tout le terrain et des bâtisses de l'Institution et des ateliers, du mobilier, roulant et inventaires, des comptes de livres des ateliers et des élèves depuis le 1er janvier 1905, enfin de vingt-trois polices d'assurances de la valeur nominale de cent mille dollars et dont la valeur actuelle a été fixée par la compagnie d'assurance à trente-trois mille six cents dollars, le tout pour la somme de cent soixante-dix-sept mille dollars ($ 177 000). La communauté devant effectuer le paiement de cette somme de la manière suivante: au complet ou par des billets de l'Institution qu'elle a entre ses mains, $ 17 264.46, elle se chargera d'une hypothèque à la Succursale Perrin, de $ 19 427.49, d'une hypothèque à la Succursale Krugberg de $ 9 200, d'une hypothèque à la Standard Life Assurance de $ 100 000, d'une hypothèque aux demoiselles Bourbonnières de $ 4 500, de plus se chargeant d'une rente viagère de $ 733.39 à diverses personnes, elle sera créditée de la somme de $ 7 000 et la balance sera payable avant le 1er mai 1908, c'est-à-dire $ 19 608.05 avec l'intérêt à 5%;
2) Attendu que l'Institution des Sourds-Muets a vendu à la communauté des Clercs de St-Viateur l'immeuble des «Institution et Ateliers» et pour cette considération, il est résolu que l'Institution afferme à la dite communauté des Clercs de St-Viateur, l'oeuvre de l'éducation et de l'instruction des sourds-muets pour la période d'administration du Conseil d'administration de l'Institution des Sourds-Muets;
3) Attendu que la Corporation de l'Institution des Sourds-Muets fera, à l'avenir, l'oeuvre de l'éducation et de l'instruction des sourds-muets par la communauté des Clercs de St-Viateur, à laquelle elle l'a affermée, il est résolu que durant le terme du bail, l'Institution des Sourds-Muets paiera à la dite communauté, une somme annuelle égale à l'octroi du gouvernement pour la dite oeuvre, ainsi que de celui de la Banque d'Épargne et autres dons ou legs faits à l'Institution au profit de cette oeuvre.

REMISE DES BOURSES AU MÉRITE DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Texte et photos de **Julie-Élaine ROY**

Mercredi le 15 mai dernier, avait lieu au Cégep du Vieux-Montréal la cinquième soirée de *Gala des bourses au mérite* 1995-1996.

La soirée fut animée par deux étudiants du cégep: Suzie Bérard et Abdelmouraim Rouissi. La partie variété a été présentée par les différents élèves qui ont participé au *Festival des cégeps en spectacle*.

L'interprétation de cette soirée a été assumée avec brio par quatre interprètes de notre service: Mme Aline Desroches et MM. Martin Asselin, Roméo Pilon et François Veilleux.

Description des bourses et critères d'admissibilité

Pour cette occasion, quatre-vingts bourses ont été remises, pour un montant de plus de 20 000 $, et ont récompensé le travail assidu des élèves méritants des six catégories suivantes:

- Enseignement ordinaire
- Formation continue
- Activités de vie étudiante
- Service d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE)
- Défi
- Qualité du français

Les critères d'admissibilité aux bourses du *Service d'aide à l'intégration des élèves* sont:

- Être une personne présentant un déficience sensorielle ou motrice permanente;
- Avoir complété au moins deux sessions au cégep du Vieux-Montréal - il n'est pas nécessaire que ces deux sessions soient consécutives;
- Être inscrit dans un programme à temps plein ou à temps partiel à l'automne 1995 ou à l'hiver 1996;
- Ne pas avoir eu d'échec au cours de ses deux dernières sessions au cégep du Vieux-Montréal.

La lauréate de la bourse du Mérite

Cette année, la bourse du mérite, catégorie *Service à l'intégration des élèves* a été décernée à une étudiante que la communauté sourde connaît très bien, Madame Julie-Moon Tremblay.

Julie-Moon est une jeune femme sourde native de Gatineau. À l'âge de trois ans, elle a fréquenté une classe d'élèves sourds à l'école Saint-Laurent d'Ottawa. À la fermeture de cette école, elle s'est dirigée, à l'âge de huit ans, à l'école Côte-du-Nord à Hull, puis elle s'est inscrite à douze ans à l'école Gadbois de Montréal. Elle a poursuivi ses études secondaires à la polyvalente Lucien-Pagé.

Benoît Landreville, Julie-Moon Tremblay, Michel Laflamme, professeur de Techniques administratives, et Marianne Séguin, interprète.

De gauche à droite: Frédéric Marcil, Aline Desroches, François Veilleux, Benoît Landreville, Monique Rocheleau, Roméo Pilon, Julie-Moon Tremblay, Marianne Séguin, Paul Bourcier, Julie Élaine Roy et Martin Asselin.

En tant que professeure d'histoire, à cette époque, je me souviens de son enthousiasme à vouloir s'instruire et à en savoir plus long sur les différentes matières. À quelques reprises, je déviais de mon enseignement et elle me ramenait gentiment à la leçon d'histoire. Ses professeurs à la polyvalente Lucien-Pagé gardent tous un très bon souvenir de son passage à la polyvalente.

Son séjour au cégep a été marqué par sa détermination et sa volonté de réussir. À trois reprises, elle a postulé pour la bourse de la catégorie de l'*Aide à l'intégration des élèves* qu'elle a finalement mérité cette année. Ses interprètes et ses professeurs ont été impressionnés par sa persévérance et par sa bonne humeur.

Durant ses études, elle a participé à différentes activités dont deux tournages vidéos où elle tenait le rôle principal. L'un pour le Centre d'emploi du Canada, *Franchir le mur du son*, et l'autre pour la Coalition Sida des Sourds du Québec, *Le Sida frappe aussi les Sourds*. Elle est d'ailleurs trésorière de cette Coalition.

Julie-Moon a obtenu son DEC en Techniques administratives - Finances. À l'automne 1996, elle étudiera les sciences comptables à l'UQAM.

Comme travail d'été, elle a été animatrice d'un groupe de personnes sourdes âgées au *Centre Roland-Major*, monitrice au camp pour les enfants sourds la *Villa Notre-Dame-de-Fatima* anciennement située à Vaudreuil et commis de bureau au CCSMM.

Voici les paroles prononcées par le présentateur lorsque Julie-Moon s'est présentée sur scène afin de recevoir son prix: «Julie-Moon a travaillé sans relâche pendant ses études au Vieux, elle s'est engagée tant sur le plan scolaire que social. Elle réussit ce qu'elle entreprend».

Bientôt étudiante à l'Université du Québec, Julie-Moon affirme: «Je suis fière de moi et maintenant, je suis persuadée que la surdité n'est pas un obstacle mais un stimulant à dépasser nos limites». Suite à ce discours, Julie-Moon a été chaudement applaudie par ses pairs ainsi que par les personnes présentes dans l'auditorium.

Pour terminer, le *Service d'aide à l'intégration des élèves* lui souhaite bonne chance dans ses activités futures. ■

CLINIQUE DENTAIRE

Rosa De Frutos Cadenas

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 12 ans

Salle de stérilisation ouverte au public

1459 est, Bélanger, suite 8, Montréal, Qc

Tél.:721-2417 (ATS) ☎

Santé-Sourds naturelle du Québec

SANTÉ NATURELLE

Marie-Hélène BOULANGER

Naturopathe

Le système immunitaire

Le système immunitaire est un peu comme la police du corps. C'est lui qui nous protège et qui surveille les ennemis tels que virus, bactéries, champignons, parasites, grippes, infections, cancer, etc.

La police envoie des agents - globules blancs et anticorps - qui surveillent et montent la garde vingt-quatre heures sur vingt-quatre telle une armée. L'on retrouve ces agents partout: sur les muqueuses, sur la peau, dans les poumons, les intestins, le vagin, la bouche, le nez, les yeux. Ils sont aussi présents dans le sang, la lymphe, le foie, etc.

Le système immunitaire est situé dans le système lymphatique près d'où circule le sang. Les grosses concentrations se retrouvent dans les amygdales, le thymus, la rate et l'appendice et constituent de grands points de défense, un peu comme des centrales de l'armée toujours prêtes à attaquer lorsque l'ennemi tente de nous détruire. L'armée doit toujours être prête à attaquer et anéantir l'ennemi.

Une bonne immunité commence par une bonne santé du système immunitaire et la bonne santé s'acquiert par une bonne alimentation, de l'air, de l'exercice, des pensées positives, etc.

Ce qui détruit ou affaiblit le système immunitaire

Sucres: Les sucres réduisent les capacités de travail des polices ou agents immunitaires. Ils fonctionnent alors au ralenti et laissent passer plus d'ennemis. Normalement, un agent peut détruire quatorze ennemis, mais sous l'influence du sucre, disons un beigne glacé qui contient six cuillères à thé de sucre, l'agent perd de la capacité et ne peut en détruire que dix. Si l'on mange un banana split qui contient vingt-quatre cuillères à thé de sucre, l'agent ne peut que détruire un demi-ennemi. Donc, plus vous consommez de sucre, plus les capacités de votre système immunitaire diminuent.

Antibiotiques: Les antibiotiques détruisent les ennemis mais détruisent aussi les bons agents! Lorsque le corps n'a plus d'agent, les nouveaux ennemis ont le champs libre. Si vous portez attention, vous remarquerez qu'après dix jours de prise d'antibiotique, vous êtes guéris mais très rapidement vous êtes victimes de nouvelles infections.

Interventions chirurgicales (opérations): Ces dernières affaiblissent beaucoup le système immunitaire. Elles constituent aussi un gros stress pour le corps sans compter tous les produits chimiques qui sont injectés et tous les médicaments que l'on doit prendre après l'intervention.

Manque d'exercice: L'oxygène de l'air renforce les agents et améliore la circulation du sang ce qui favorise l'élimination des déchets. Les microbes ne peuvent pas vivre si le corps est riche en oxygène.

Aliments raffinés: L'alimentation raffinée est très pauvre en vitamines et minéraux, elle ne peut donc pas suffire aux besoins des agents qui perdent de leur force, un peu comme si les policiers manquaient de fusils pour se défendre. Le corps a besoin d'une bonne alimentation dans laquelle elle trouve les vitamines qui lui permettent de mieux se défendre. Les produits chimiques contenus dans les aliments demandent un travail d'élimination supplémentaire au foie et au corps, ce qui épuise le système immunitaire.

Vaccins: L'on dit souvent que les vaccins protègent contre les infections. C'est faux. Bébé ou enfant, vous avez sûrement reçu des vaccins contre la rubéole, la rougeole, le tétanos, la poliomyélite, la variole, etc. Et malgré ces vaccins, vous avez tout de même contracté une maladie contagieuse. Voilà la preuve que la vaccination ne fonctionne pas.

Si vous n'avez pas été vacciné et avez contracté une maladie infantile, vous avez peut-être remarqué que cette maladie ne réapparaissait jamais. C'est votre système immunitaire qui s'est chargé de protéger votre corps contre une nouvelle attaque de la même maladie.

Dans le livre *La mafia médicale* de Mme Guylaine Lanctôt, il est dit que l'on a découvert beaucoup d'effets secondaires aux vaccins. Ces derniers détruisent le système immunitaire et développent, à long terme, de nouvelles maladies plus graves que celles pourquoi vous vous êtes fait vacciner. Ces maladies peuvent se présenter sous forme de kystes, de tumeurs, de cancer, de sclérose en plaque, d'arthrite, de statu post-polio, de sida, etc.

Les médecins déclarent haut et fort que les vaccins sont importants mais omettent de dire que la vaccination n'est plus obligatoire depuis 1973. Avant cette date, la vaccination était obligatoire. Toutefois, plusieurs poursuites ont été intentées contre le gouvernement suite à des séquelles dues à la vaccination. Le gouvernement a donc choisi de rendre la vaccination facultative et à vos risques. Donc, si vous choisissez de vous faire vacciner et tombez malade, vous ne pouvez plus poursuivre le gouvernement ou le médecin. Avant d'opter pour la vaccination, il faut bien s'informer et bien réfléchir sur les conséquences qui peuvent affecter votre vie entière.

Sommeil: Le système immunitaire travaille mieux si vous vous reposez suffisamment. Si vous ne dormez pas assez, votre système immunitaire manquera d'énergie pour nettoyer votre corps de ses microbes. L'une des preuves de ce fait est le comportement de la fièvre. Si vous avez eu une bonne nuit de sommeil, votre fièvre sera peu élevée au matin alors qu'elle le sera en fin de journée alors que vous êtes plus fatigué.

Vitamines: Pour mieux se défendre, le système immunitaire a besoin de vitamines A, B, C, D, E et des minéraux tels que calcium, cuivre, fer, magnésium, sélénium et zinc.

Aliments sains: Plusieurs aliments sains aident le système immunitaire à mieux fonctionner. C'est le cas de la luzerne, un super bon aliment, de l'eau chlorophylle, des algues, de l'ail, des fibres, du brocoli, des légumes verts, des oignons et du yogourt nature.

La médecine traditionnelle a toujours cru pouvoir guérir les maladies en tuant simplement les microbes et les virus à l'aide d'antibiotiques et de vaccins. Mais à doses massives et répétitives, ces méthodes ont plutôt détruit le système immunitaire qui sert à nous protéger naturellement.

Les dessins ci-contre indiquent comment l'on fait pression sur nous afin de nous faire croire à la vaccination, aux antibiotiques et aux remèdes chimiques. Malgré ces pressions, l'on ne doit pas oublier que le gouvernement a rendu la vaccination facultative et ne compense plus les victimes de maladies post-vaccinatoires.

Avant d'opter pour la vaccination, informez-vous. Votre santé est trop importante. Ne risquez pas de perdre les simples petits plaisirs de la vie parce que sans la santé, la vie est difficile et ennuyeuse. ■

Pour l'amour de la santé

le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

65 Castelnau Ouest, bur. 358
Montréal, Québec H2R 2W3
(514) 278-3826 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 628-0935 URGENCE

*par l'entremise du Service Relais Bell, **1 800 855-0511** pour les entendants

AIM CROIT

EMPLOI - CONSEIL

Équipe - PDA

Les vacances sont terminées pour plusieurs tandis que pour d'autres, c'est la recherche d'emploi qui reprend de plus belle! Lorsque l'on veut se trouver du travail, il faut aller chercher des informations sur les emplois disponibles et contacter les compagnies qui ont des besoins en ce sens.

Il existe plusieurs endroits où l'on peut consulter les emplois disponibles et qui nous permettent de dresser une liste des entreprises qui nous intéressent.

Voici un petit jeu qui vous donnent des pistes pour la recherche d'emploi.

Où trouver du travail ?

1) C N O A S N N E
— — — — — — — —

2) L U R A N J O
— — — — — — —

3) N R T E E C U D D C A A D N A M L P I O E
— — — — — —
— — — — — — — — —
— — — — — —

4) G P S E A U N S E A J
— — — — —
— — — — — —

5) I N O B T T D E S M E P E R U Y S O L
— — — — — — — — —
— — — — — — — — — — —

6) C T T N O S C A R N N E E L P S O S
— — — — — — — — —
— — — — — — — — — — —

La grille de l'emploi

Tous ces mots sont utiles lorsque vous téléphonez à une compagnie pour leur demander du travail.

Entreprise	Renseignements	Ressources humaines
Poste vacant	Curriculum vitæ	Information
Expérience	Embauche	Appel
Patron	Compétence	

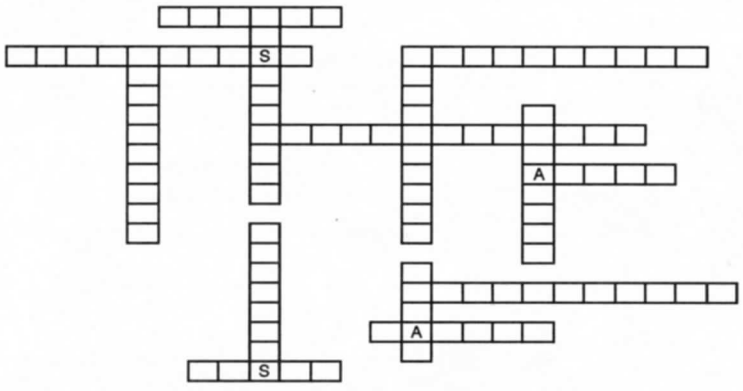

Solution du jeu *(Voir page 21)*

Tu veux de l'aide pour chercher du travail?

Johanne St-Gelais, Colette Béchard, Sonia Boulanger et Michel Lepage forment l'équipe du programme de déficience auditive (PDA) pour vous offrir du counseling et des ateliers pour votre recherche d'emploi.

AIM CROIT - IAM CARES

(514) 744-2944 (voix) / (514) 744-2613 (ATS)

Surveillez notre événement conférence sur l'emploi à l'automne 1996

Nouveau Conseil d'administration de l'Amicale régionale des Sourds du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1996-97)

Le nouveau conseil d'administration de l'*Amicale régionale des Sourds du Saguenay-Lac-Saint-Jean* est formé de

Jean-Yves Bouchard, *président*
André Larouche, *vice-président*
Peter Lechensky, *secrétaire*
Michel Dubé, *trésorier*
Henri-Paul Desgagné, *directeur général et responsable LSQ*
Claude Savard, *directeur*
Yves Benoît, *directeur*
Céline Gagné, *service des interprètes*
Hélène Tremblay, *secrétaire aux archives* ■

L'Association des Sourds de Lanaudière, Inc.

200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) **752-1426** VOIX ou ATS

La Maison Odette, une source d'inspiration, de persévérance et de dignité pour la communauté

Par **François MAJOR,** collaboration spéciale

Comme bien des gens, j'ai souvent eu l'occasion d'entendre parler de la *Maison Odette*, cette oeuvre de charité fondée et dirigée par soeur Odette Lefebvre de la communauté des Soeurs de la Providence, mais je n'avais jamais eu l'occasion de faire plus ample connaissance avec cet organisme et sa fondatrice.

Toujours en expansion, l'oeuvre de la *Maison Odette* s'est agrandie au fil des ans et comporte maintenant quatre maisons dans lesquelles résident des personnes sourdes multihandicapées, ce qui demande beaucoup de soins et d'attention.

L'oeuvre tente de procurer un cadre familial sécuritaire et épanouissant à de petits groupes de quatre ou cinq personnes, parmi lesquelles l'on peut retrouver des gens sourds et aveugles, des sourds et paraplégiques ainsi que d'autres handicaps moins visibles mais tout aussi limitatifs.

D'ailleurs, les objectifs principaux poursuivis par la *Maison Odette* peuvent se lire comme suit:

- Fournir un milieu de vie stimulant et sécurisant.
- Établir des conditions favorables au développement de l'autonomie.
- Assurer un accompagnement de qualité par un personnel qualifié.
- Dire «non» à l'isolement du silence.
- Poursuivre la préparation de ces jeunes adultes à leur intégration dans la société.

Soeur Odette

Voilà donc un ensemble d'objectifs qui permet à plusieurs handicapés de retrouver une certaine autonomie. Mais l'oeuvre de la *Maison Odette* ne serait pas complète si elle se limitait au cadre familial. C'est pourquoi, l'on a développé le volet «Initiation au travail» car, c'est bien connu, un travail normalement rémunéré est une nécessité pour l'intégration sociale. Actuellement, 90 % des personnes accueillies à *Maison Odette* occupent un emploi.

Ces merveilleux résultats n'ont pas été obtenus du jour au lendemain. L'étincelle qui a servi à allumer le brasier provient évidemment de soeur Odette Lefebvre qui, en 1979, s'est inspirée de l'esprit de mère Gamelin, fondatrice des Soeurs de la Providence, pour mettre sur pied cette oeuvre de grande nécessité. De 1979 à 1982 donc, ce sont les soeurs de la Providence qui non seulement ont appuyé mais financé le projet. En 1982, le docteur Guy Préville prenait, avec soeur Odette Lefebvre, l'initiative de fonder un premier conseil d'administration, et c'est en 1986 que fut obtenu une charte reconnaissant cette oeuvre à but non lucratif.

Poursuivant son émancipation, *Maison Odette* mettait sur pied, au début des années quatre-vingt-dix, le projet «Associations action plus L.G.S». Dans ce projet, l'Action plus sera fournie par M. Guy Chevalier, dynamique gestionnaire, qui saura mener à la réussite cette entreprise qui profite actuellement à plus de vingt-cinq personnes multihandicapées, dont la moitié sourde. Toute une réussite et ça grossit toujours.

Guy Chevalier

Maison Odette est sûrement l'une des plus belles réussites de la communauté sourde québécoise. Vingt ans avant bien d'autres associations, soeur Odette Lefebvre et ses collaborateurs ont créé un organisme super efficace dont les principaux revenus proviennent du public, ce qui met l'oeuvre charitable à l'abri des coupures gouvernementales très pénibles par les temps qui courent.

Faudra-t-il un jour proposer soeur Odette à la canonisation? Peut-être bien, mais pour le moment, il n'en est pas du tout question car elle a beaucoup trop de travail et beaucoup d'autres projets en marche.

Si vous désirez contribuer à l'édification de cette oeuvre charitable de grande importance pour la communauté sourde, vous pouvez participer aux bingos organisés tous les samedis soir à Pointe-aux-Trembles, ou encore venir les encourager lors de la journée spaghetti du 20 octobre prochain.

Aidons-nous, la Providence fera le reste! ■

Au théâtre Des Deux Rives, une pièce adaptée pour Sourds et Malentendants

Par **Micheline ROBERTS,** présidente

C'est avec plaisir que le *Club optimiste pour Sourds et Malentendants de la Montérégie* s'est joint le 2 juin dernier à la troupe de théâtre *Des Deux Rives* à Beloeil pour une présentation spéciale destinée aux Sourds et Malentendants.

Je profite de l'occasion pour remercier le conseil d'administration du théâtre ainsi que les acteurs de nous avoir donné la chance de vivre cette expérience. Je tiens à remercier plus particulièrement les interprètes Paul Bourcier, Huguette Caron, Martin Asselin, Aline Desroches, Jimmy Nguyen pour l'excellent travail accompli. Merci aussi au CQDA et au CCSMM pour leur participation à la vente de billets.

Enfin, merci à vous tous d'avoir été présents lors de cette représentation. Nous souhaitons revivre l'expérience l'année prochaine et comptons sur vous. ■

Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: **1-819-563-1186** (ATS ou VOIX) / Fax: **1-819-821-2503**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Aline Paillé, *présidente*
Luc Mascolo, *vice-président et directeur de promotion*
Yves Rodrigues, *secrétaire*
Josée Dupont, *trésorière*
Raymond Vallières, *directeur des loisirs*
Nancy Heatherington, *directrice*
Sylvie Champagne, *directrice*

Café-rencontre sur l'aide sociale et l'assurance-emploi

Par **Geneviève ALAIN,** agente de placement Photos: **L'ÉTAPE**

Le 13 juin dernier, *L'Étape* a organisé un café-rencontre afin de fournir des informations concernant les allocations financières, les mesures d'aide à l'emploi et les programmes de développement de l'employabilité. Soixante-quinze personnes ayant une limitation physique et/ou sensorielle ont profité de l'occasion qui leur était donnée pour s'informer sur ces sujets.

Lors de cette soirée, Mme Christine Lacasse, représentante pour le service de la *Sécurité du revenu de la Ville de Montréal* et M. Pierre Naubert, représentant pour *Développement des ressources humaines du Canada*, ont su répondre aux demandes d'information provenant des différentes clientèles.

Pour l'occasion, deux interprètes oralistes et deux interprètes gestuels étaient présents afin de bien traduire à la clientèle sourde et malentendante tous les sujets abordés.

Un buffet froid fut servi et, à la fin de la soirée, il y eut tirage de deux cartes de transport en commun à Montréal (CAM) et de huit paires de billets pour les *Francofolies de Montréal*. Félicitations aux heureux gagnants: Gilles Beaulieu, Édouard Lamoureux, Alain Carpentier, Nathalie Légaré et Jacques Lévesque.

Nous sommes heureux de la très grande participation au café-rencontre. À l'automne prochain, *L'Étape* organisera d'autres rencontres afin de répondre à vos besoins. Faites vos suggestions à votre conseiller en main-d'oeuvre. ■

L'ÉTAPE *Bientôt 20 ans ! à votre service*

Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

801, rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal, Québec
H2L 1K7
Téléphone : Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur : (514) 527-1028

Administré par L'Association LA BOURGADE inc

Geneviève Alain, agente de placement à *L'Étape*

Bonjour,

Je m'appelle Geneviève Alain. Je suis étudiante en Information scolaire et professionnelle à l'Université du Québec à Montréal et je viens de terminer ma deuxième année de baccalauréat. Je suis une personne très motivée par mes études malgré ma surdité. J'ai trouvé un emploi comme agente de placement au *SEMO L'Étape*.

Je suis très contente de pouvoir travailler là parce que ceux qui y travaillent m'ont montré qu'il est possible, même en étant sourde, d'accéder au marché du travail en tant que professionnelle.

L'Étape est un organisme qui contribue énormément à l'intégration des personnes sourdes et malentendantes du territoire de l'île de Montréal et de Laval. De plus, elle vise à graduellement démasquer les préjugés des employeurs vis-à-vis de ces personnes. Ainsi, les employeurs, de plus en plus sensibilisés aux capacités et aux besoins des personnes sourdes et malentendantes, ont désormais une vision différente de ce handicap, ce qui facilite leur intégration au travail.

L'Étape déploie tous ses efforts pour faciliter l'intégration des personnes sourdes et malentendantes, ce qui a permis à ces dernières de prendre une place active dans la communauté.

Chaque année, cet organisme reçoit plus de deux cents personnes ayant des limitations physiques et/ou sensorielles qui demeurent sur le territoire des îles de Montréal et de Laval. Il donne un service spécialisé et individualisé afin de répondre aux besoins de chacun. La majorité des personnes, environ 75 % de sa clientèle, intègre le marché du travail dans des domaines diversifiés tels que professionnel, industriel et commercial.

Le rôle des conseillers est de guider, orienter et d'aider le chercheur dans ses démarches de recherche d'emploi. Tout le personnel a suivi des cours à l'Institut Raymond-Dewar, ce qui leur permet d'utiliser la langue des signes -LSQ ou ASL- ainsi que la technique oraliste et de s'adapter aux besoins des personnes sourdes et malentendantes.

Je travaille actuellement à modifier les diverses méthodes de recherche d'emploi. Ces méthodes sont: la connaissance de soi, comment parler de sa surdité à un employeur, les techniques d'entrevue, comment préparer son curriculum vitae, etc.. L'organisme souhaite aussi adapter ses vidéos pour la clientèle ayant des problèmes d'audition en y ajoutant le sous-titrage, ce qui permettra de vérifier l'attitude globale de la personne et son comportement non verbal.

L'adaptation et la modification de notre travail vis-à-vis des personnes sourdes et malentendantes visent toujours l'amélioration de nos services puisqu'elles permettent à de nombreuses personnes de recevoir un meilleur service d'aide à l'emploi et à *L'Étape* de dépasser l'objectif qu'elle souhaite atteindre.

Je travaille depuis un mois sur les modes d'intervention, les moyens ainsi que les outils pour les personnes sourdes et malentendantes. Mon vécu personnel avec ce handicap me donne une plus grande sensibilité face au problème étant sourde oraliste et utilisant la langue des signes.

Assises, de gauche à droite: Geneviève Alain et France Jutras. Debout: Catherine Lamoureux, Sonya Arsenault et Alain Dupuis.

(suite et fin) *

Les tâches prévues dans le cadre de mon travail sont en étroite relation avec ma formation universitaire. Je peux donc profiter d'une belle expérience de travail qui me permettra de me préparer pour un stage éventuel de quatre-vingt-dix jours à *L'Étape* en janvier prochain et possiblement d'accéder par la suite à un poste de conseillère en main-d'oeuvre dans cet organisme.

Dans le cadre de mon travail, je devrai aussi créer des documents audiovisuels reliés à la recherche d'emploi facilitant la compréhension des personnes sourdes et malentendantes à ses multiples aspects. J'aurai aussi à rendre la documentation plus simple et plus visuelle puisque plusieurs personnes éprouvent des problèmes de communication visuelle, c'est-à-dire qu'elles maîtrisent mal la structure des phrases, qu'elle ont un manque de vocabulaire ainsi qu'une méconnaissance des expressions qu'utilisent souvent les entendants.

Plusieurs personnes sourdes n'ont jamais passé d'entrevue de sélection alors, afin de les aider à identifier leurs besoins individuels, je les ferai pratiquer et enregistrerai sur bande vidéo des simulations d'entrevue afin que les postulants prennent conscience de leurs erreurs et constatent leurs progrès.

La méthode audiovisuelle servira aussi à produire des documents de sensibilisation auprès des employeurs puisque beaucoup de ces derniers n'ont jamais eu de contact avec le milieu de la surdité et, de ce fait, sont peu enclins à embaucher des personnes sourdes ou malentendantes.

Mon intégration au sein de l'équipe de *L'Étape* me permet d'être en contact tous les jours avec des personnes ayant des besoins très différents et cela est très enrichissant pour moi. De plus, elle permet à toute l'équipe ainsi qu'à moi-même de travailler ensemble à un même but: donner un meilleur service à la clientèle. ■

Nouvelles de l'Association des Sourds de Beauce

Par **Michel THIBAUDEAU,** président

Collecte pour les sinistrés

Lors de l'épluchette de blé d'Inde de l'*Association des Sourds de Beauce*, les organisateurs ont organisé une collecte de fonds pour les sinistrés des régions inondées du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Charlevoix et de la Côte-Nord. L'un des membres de l'association, Alain Gauthier, est d'ailleurs natif de la Côte-Nord.

La collecte a permis d'amasser 220 $ qui furent entièrement remis à la Société de la Croix-Rouge. Merci à tous les donateurs pour leur grande générosité.

Le saviez-vous? L'*Association des Sourds de la Beauce* a déménagé son bureau en mai 1994. Il est désormais situé au Centre communautaire et son adresse est le 12 480, 1e avenue Est à Saint-Georges. Une salle d'activité est disponible au sous-sol. ■

Cinéphoto S enr., une nouvelle entreprise des Sourds en photo et en cinéma

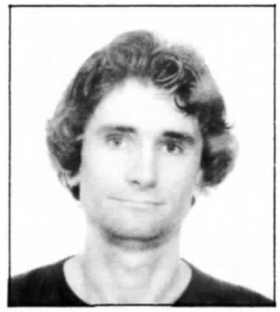

Yann-Guénolé LACROIX

Bonjour à tous nos lecteurs et lectrices,

Je suis obligé de vous annoncer que Manon Bergeron, photographe, et moi-même, producteur-scénariste-réalisateur, avons conclu une entente à la fin du mois d'avril dernier visant l'unification des compagnies *Photo-Signes*, appartenant à Manon Bergeron et *Ciné-Sourds*, m'appartenant. La nouvelle compagnie ainsi formée portera désormais le nom de *Cinéphoto S enr.*, une société en nom collectif appartenant à Manon et à moi-même.

Ciné-Sourds, connu pour son premier film réalisé par des Sourds et intitulé «Bonne chance Max», a transféré tous ses dossiers à la nouvelle maison de production *Cinéphoto S*.

Concernant le nom de notre société, la lettre «S» qu'il contient peut avoir différentes significations, ce qui laisse le client libre de choisir parmi les possibilités suivantes: sourds, signes, sujet, scénario, services, studio, son, synchronisation, super...

Notre nouvelle maison de production vise à relancer énergiquement les services d'activités et de productions touchant la problématique des personnes ayant une déficience auditive ainsi qu'à sensibiliser le public et lui faire connaître la culture des Sourds par des médiums tels que la photographie, le cinéma et la vidéo. Nous offrons aussi un service en LSQ à nos clients sourds qui souhaitent réaliser leur projets de photo ou de cinéma.

Vous aurez plus de détails concernant ces services de production dans le prochain numéro de *Voir Dire*. Entre temps, si vous avez des questions sur *Cinéphoto S enr., n'hésitez pas à nous contacter aux numéros de téléphone suivants:*

(514) 352-7596 ATS / (514) 352-4437 ATS ■

Solution du jeu *Où trouver du travail?*

1) Annonces
2) Journal
3) Centre d'emploi du Canada
4) Pages jaunes
5) Bottin des employeurs
6) Contacts personnels

La solution du jeu *La grille de l'emploi*

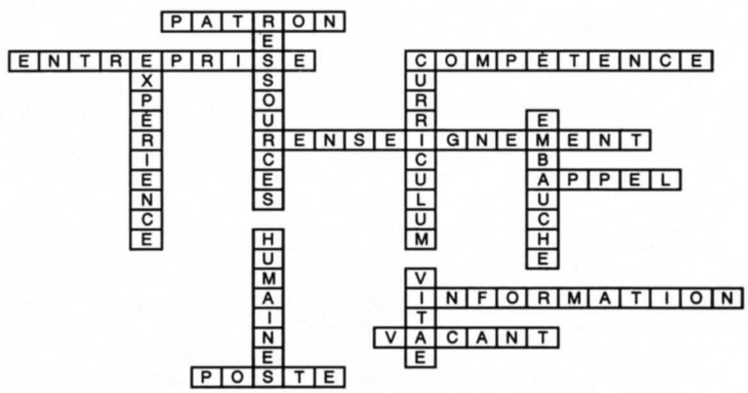

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

Président: **Arthur LeBlanc**
Vice-présidente: **Lucette Desrosiers**
Secrétaire: **Micheline Gauthier**
Trésorier: **Alain Turpin**
Administrateur: **Jacques Dufresne**
Dir. général: **Gilles Read**

UN ORGANISME FINANCÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY Centraide

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou 3 ans
Membre individuel	**10.00 $**	**28.00 $**
Couples	**18.00 $**	**50.00 $**
Membre de soutien	**20.00 $**	**55.00 $**
Étudiant(e) avec carte	**5.00 $**	---
Âge d'or individuel (55 ans)	**5.00 $**	**15.00 $**

CONCENTREZ SUR UNE IDÉE

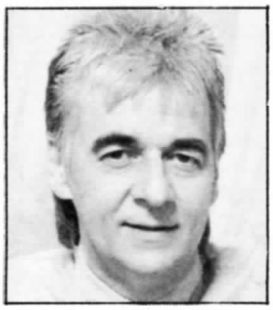

Jacques DUFRESNE
Président de l'A.S.L.

La pensée positive

Bonjour à tous,

Si vous avez recours à cette pensée, elle vous révélera la puissance qui est en vous et vous mènera sur la route de la richesse, du bonheur, du parfait équilibre, de la liberté et de la paix de l'esprit.

Maintenant que vous êtes convaincus de l'existence de votre puissance, je vous suggère un *Plan d'action de soixante secondes.*

Vous pouvez commettre de grandes choses

Vous sentez vous appartenir votre condition de personne sourde. Vous retrouverez votre esprit dans la joie, de manière positive et bien précise dans la conduite de l'amélioration, du mouvement, de la satisfaction et de l'accomplissement. Développez vos capacités et émettez votre opinion afin de prouver à votre esprit votre passage à une vie nouvelle où il est possible de se laisser aller dans une atmosphère mentale de dépassement et d'achèvement qui remplira les désirs de votre coeur.

Nous penserons que votre nouvelle image est réelle et que vous sentez la vérité dans votre esprit. Votre nouvelle image pénétrera alors en vous et, de cette façon, deviendra une vérité vivante.

Ne suivez pas vos mauvais amis, ne prenez pas les mêmes vieux chemins, ne parlez pas sans cesse des mêmes vieilles nouvelles, ne répétez pas toujours les même redites, évitez les aspects négatifs dans vos causeries habituelles. Ayez de nouveaux cercles d'amis, prenez des chemins différents et vous découvrirez peut-être des valeurs jamais entrevues par le passé. Pensez à chaque chose et à chaque ami de manière positive et vous allez commettre et actualiser des choses extraordinaires. ■

Nouvel agent d'information à l'*Association des Sourds de Lanaudière*

Par **Jacques DUFRESNE,** collaboration spéciale

Bonjour mes amis,

Je me présente. Je suis Jacques Dufresne, le nouvel agent d'information de l'*Association des Sourds de Lanaudière.* La plupart d'entre vous me connaissez puisque je suis ex-président de cette association.

L'avenir est au coeur des préoccupations des membres de l'ASL. Cette association doit travailler à faire reconnaître la langue des signes québécois (LSQ) tout en s'adaptant à son milieu et cela, dans le but d'améliorer la qualité de vie des Sourds de la région de Lanaudière.

Les membres qui ont participé à l'ASL, ont pris le temps de tracer les grandes directions de l'association. Ils doivent désormais croire en leur pouvoir d'apporter les changements nécessaires au bon fonctionnement de l'ASL. Le pouvoir est entre les mains de tous les membres quels qu'ils soient. C'est à eux que revient la tâche d'apporter des éléments positifs et de croire que le positivisme donne le pouvoir de changer les choses.

Il est donc grand temps pour les membres de l'ASL de se retrousser les manches et d'aborder l'avenir d'un oeil positif. ■

Ligue des petites quilles Sourds - Lanaudière

Par **Jacques DUFRESNE,** collaboration spéciale

Nous en sommes aujourd'hui à notre deuxième année de fonctionnement. Le succès de la ligue revient aux vingt-quatre joueurs qui n'ont pas hésité à se déplacer de tous les coins de Lanaudière et même de Montréal pour participer à nos activités. Un merci à tous ces quilleurs et quilleuses pour leur soutien. Merci aussi à Mme Michelyne Maheu, interprète, fondatrice de la ligue.

Notre troisième année a débuté le 6 septembre dernier à la salle de quilles de Joliette. Tous les vendredis soirs, de 21 h à minuit, tous les quilleurs sont les bienvenus au 53 rue Baby.

Pour l'instant, voici les résultats de la dernière saison.

Champions de la saison régulière CDSEE :

Antonio Daoust, capitaine; Nicole Dufresne, Philippe Forest, Hélène Bérubé, Yvon Duval, Louis Jetté

Champions de la série éliminatoire Québec:

Thérèse Jussaume, capitaine; Richard Geoffroy, André Lardie, Lisette Geoffroy, Sylvain Monette, Denis Robert

Le plus haut simple		**Avec handicap**	
Michel Desjardins	235	Michel Desjardins	251
Thérèse Jussaume	199	Nicole Dufresne	230
Le plus haut triple		**Avec handicap**	
Richard Geoffroy	546	Paul Beaudry	607
Hélène Bérubé	489	Hélène Bérubé	612
Plus haute moyenne		**Meilleure moyenne de 21 à 90 parties**	
Richard Geoffroy	144	Louis Jetté	19 (moy. de 87 à 106)
Nicole Dufresne	135	Hélène Bérubé	10 (moy. de 101 à 111)

Le président de la ligue est Michel Desjardins alors que le secrétaire trésorier est André Pesant. ■

1ère rangée: Jean-Marc Baril, Noël Robert, Michel Beaudry, Sylvain Monette, Richard Geoffroy, Yvon Duval. 2e rangée: André Pesant, Philippe Forest, inconnu, Michel Desjardins, Serge Soulières, Denis Robert, Hélène Bérubé, André Landry, Antonio Daoust, Louis Jetté. 3e rangée: Jean-Marc Picard, inconnue, Denise Asselin, Christine Desjardins, Thérèse Jussaume, Lisette Geoffroy, Nicole Dufresne.

Photos: **ASL (Launaudière)**

Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

18 et 19 octobre 1996	2e Championnat canadien de badminton des sourds à Montréal
25 et 26 octobre 1996	Congrès annuel de l'ASSQ à Montréal
7 au 9 novembre 1996	5e Championnat canadian de dards des sourds à Ottawa

Pour information: Tél.: **(514) 252-3069** / Fax: **(514) 251-8038 / SRB: 1-800-855-0511**

Nouvelles du CLSM

Par **Guy FREDETTE**, secrétaire

Durant l'été, les responsables du Centre en ont profité pour faire le grand ménage. Le plancher de la grande salle fut repeint et sa couleur changée. Les membres seront sûrement heureux de se retrouver dans une salle embellie. Nous remercions les bénévoles qui ont travaillé fort à la rénovation de la salle.

Les organisateurs ont aussi travaillé à régler les problèmes des années passées et ce, afin de mieux servir les membres. Mais comme toujours, il reste encore bien des choses à faire.

Soirée anniversaire

Le programme d'activité de l'année 1996-1997 connaîtra aussi des changements dont un possiblement concernant le coût d'adhésion des membres. Cette année marquera aussi le quatre-vingt-quinzième (95) anniversaire du Centre. La fête se tiendra à l'hôtel Château Champlain, située près du métro Bonaventure. Le coût du souper sera de 50 $ par personne, et de 20 $ pour la soirée, si le billet est acheté avant le 8 novembre. Lors de la soirée, beaucoup d'activités seront offertes dont le tirage d'un téléviseur couleur avec sous-titrage intégré. C'est aussi lors de cette soirée que nous mettrons sur pied le comité organisateur du centième (100) anniversaire qui aura lieu en 2001. Nous vous invitons à réserver votre place le plus tôt possible.

Information aux membres

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec le secrétariat du Centre ou vous adresser à un membre du conseil.

Francis Lambert et Édouard Lamoureux ont effectué les travaux de rénovation nécessaires à l'amélioration et l'embellissement du local vieux de vingt ans.

Cette année, une nouvelle formule de conseil exécutif a été mis en place permettant à trois membres d'être nommés au conseil consultatif et deux membres au conseil des finances générales. Nous remercions les nouveaux élus pour leur implication dans le bien-être du Centre. Le nouveau conseil d'administration est formé de:

Çarmen Grisé-Jalbert,	*présidente*
Éric Guindon,	*vice-président*
Guy Fredette,	*secrétaire*
Gilles Gravel,	*trésorier*
Éric Blanchette,	*assistant-trésorier*
Nathalie Gagnon,	*directrice du membership*
Jean-François Joly,	*directeur des loisirs*
Éric Morel,	*directeur des sports*
Madeleine Nicodemo,	*directrice de la culture*
Réjean Brisebois,	*directeur de l'âge d'or*
Alain ElMaleh,	*directeur des jeunes.* ■

C'est Julien Corbeil et René Poitras qui ont peinturé et teint le plancher à la grandeur du local. Photographe: **Guy FREDETTE**

Cette photo nous montre le plancher refait à neuf.

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8
ATS: (514) 277-4050 *(pour les membres)* / **ATS: (514) 271-4317** *(pour le bureau des officiers)*

LOISIRS - SPORTS - CULTURE

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1996-97

Présidente:	Çarmen Grisé-Jalbert	**Directeur des sports:**	Éric Morel
Vice-président:	Éric Guindon	**Directrice des membres:**	Nathalie Gagnon
Secrétaire:	Guy Fredette	**Directeur des jeunes:**	Alain Elmaleh
Trésorier:	Gilles Gravel	**Directeur de la culture:**	Madeleine Nicodemo
Directeur des loisirs:	Jean-François Joly	**Directeur de l'âge d'or:**	Réjean Brisebois
Assistant-trésorier:	Éric Blanchette		

Souper en l'honneur de Madame Réjeanne Livernois

Par **Guy FREDETTE,** secrétaire

Le 8 juin dernier, un souper en l'honneur de la présidente sortante, Madame Réjeanne Livernois, eut lieu à la salle de réception Notre-Dame-de-Fatima, de l'Île-Perrot.

L'événement, organisé par Maurice Baribeau, réunissait près de quatre-vingts personnes membres du Club Lions, des invités ainsi que des amis. En plus de déguster un excellent repas, plusieurs membres Lions ont reçu des plaques souvenir, des médailles et autres récompenses en guise d'appréciation pour leur travail.

Quant à Madame Livernois, elle s'est dit heureuse de l'expérience à la présidence. Elle a ressenti beaucoup de bonheur au cours de son mandat, a acquis une riche expérience et a pu faire plus ample connaissance avec plusieurs membres du Club.

Elle cède donc la place au président de l'année 1996-1997, Monsieur Roland Aubry, à qui l'on offre toutes nos félicitations. ■

Photographe: **Guy FREDETTE**

Bernard Rivest procède au tirage d'un nom parmi tous les membres du Club. Le grand gagnant est M. Jacques Gravel, mais c'est Gilles Gravel qui ira chercher le prix. On le voit ici en compagnie du maître de cérémonie Maurice Baribeau et de la présidente sortante Réjeanne Livernois.

La présidente sortante Réjeanne Livernois a remis une médaille spéciale à Mme Carmen Plante en guise de remerciement pour son dévouement lors du service des déjeuners bimensuels du Club.

Les dix présidants sortants du Club, depuis 1979, étaient présents pour l'occasion. Seul Jacques Gravel n'apparaît pas sur la photo.

L'OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA

L'accessibilité se poursuit

En vertu de la nouvelle *Loi sur les transports au Canada* entrée en vigueur le 1er juillet 1996, le nouvel Office des transports du Canada remplace l'Office national des transports. La nouvelle Loi modernise la structure réglementaire du réseau de transport de compétence fédérale.

L'accessibilité demeure un point saillant de la nouvelle législation. En effet, les initiatives liées à l'accessibilité ont été améliorées dans la nouvelle Loi. Ainsi, les plaintes devront être traitées dans les 120 jours, à moins que les parties ne s'entendent pour une prolongation. Cette mesure assure un traitement plus rapide des plaintes de voyageurs ayant une déficience.

Afin d'établir rapidement des normes d'accessibilité applicables au réseau de transport relevant de la compétence du Parlement, l'Office s'emploie à mettre en place des codes de pratique. Ces codes serviront de guide à l'industrie et présenteront les grandes lignes que pourrait suivre l'Office pour examiner toute question d'accessibilité à la suite du dépôt d'une plainte.

Le nouvel office conservera le pouvoir de prendre des règlements, au besoin, afin d'éliminer les obstacles abusifs du réseau de transport de compétence fédérale.

Le maintien de consultations et de discussions avec les consommateurs et l'industrie facilitera l'amélioration de l'accès aux services de transport aux termes de la nouvelle loi.

La série de brochures «Allons de l'avant» a été mise à jour pour refléter ces changements législatifs et elle est disponible sur demande. Elle comprend une description générale du programme, un guide sur les plaintes et une explication des normes de services aériens actuellement en place.

Notre adresse et nos numéros de téléphone demeurent les mêmes. Les idées, les solutions ou les expériences de voyage peuvent nous être acheminées au:

Programme des transports accessibles
Direction générale du transport aérien et
des transports accessibles
Office des transports du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0N9

Téléphone: 1-800-883-1813 ou (819) 997-6828
ATS: 1-800-669-5575 ou (819) 953-9705
Télécopieur: (819) 953-6019 ■

Association des Sourds de la Mauricie inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: **1 (819) 694-0292** (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Suzanne Rivard, *présidente et directrice générale*
Annette Gingras, *vice-présidente*
Linda Lessard, *secrétaire*
Dionis Magny, *trésorier*
Richard Gingras, *administrateur*

Décès, naissances, etc.

Par **Germaine LANDRY**, s.n.d.d.

Naissance et baptême

Allisa est née le 6 mai 1996, 1er enfant de Danielle Desmarais et Luc Marier. Elle a été baptisée le 14 juillet 1996.

Félicitations aux heureux parents!

Décès

Le mi-juillet 1996, la soeur de Suzanne Murphy, est décédée.

À Laval, le 10 juillet 1996, est décédée à l'âge de 76 ans, la grand-mère de Chantal Jarry.

Nos sincères condoléances!

Mariage

Le 13 juillet 1996, l'Abbé Paul Leboeuf a béni le mariage de Linda Chevrette et Hilaire Rehel.

Le 27 juillet 1996, l'Abbé Paul Leboeuf a béni le mariage de Marie-Josée Sanschagrin et René Despins.

Félicitations aux nouveaux mariés!

Décès de William Hugh McGovern

William Hugh McGovern (Bill) est décédé le 11 avril dernier à l'âge de quatre-vingt-onze (91) ans. Bill fut l'un des fondateurs de l'*Association des Sourds de Toronto* et a été membre du conseil d'administration de la *Société canadienne de l'ouïe* entre 1965 et 1987. Mais son implication dans cet organisme ne s'est pas arrêtée là. Il a continué de s'impliquer activement au conseil de la *Société canadienne de l'ouïe Peel Regional* entre 1985 et 1990.

Sourd profond de naissance, l'engagement et les contributions de Bill McGovern à la communauté sourde ont été plusieurs fois reconnus et honorés durant sa vie active. Il a reçu de l'*Association canadienne des Sourds*, en 1974, un prix honorifique pour ses services et fut intronisé au temple de la renommée de la *Société culturelle canadienne des Sourds* en 1978.

En 1984, la gouverneur général Jeanne Sauvé lui a remis une plaque de la *Federation of Silent Sports du Canada* en signe d'appréciation pour sa longue et fidèle implication dans les sports des Sourds du Canada.

Bill McGovern laisse derrière lui six enfants, neuf petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

50e anniversaire de mariage

Félicitations à M. Antoine Maltais et Thérèse Côté qui ont célébré leur 50 ans de mariage le 6 juillet 1996.

25e anniversaire de mariage

Félicitations à M. Richard Constantineau et Hélène Legault de Ste-Agathe-des-Monts qui ont célébré leur 25 ans de mariage, le 17 août 1996.

50e anniversaire de mariage de Madame Fleur-Ange Hébert et Monsieur Roger Patenaude

Par **Esther LARIVIÈRE**

À St-Jean-Sur-Richelieu, le premier juin dernier, quelques amis sourds, accompagnés de la fille et du gendre du couple Patenaude, se réunissaient dans un restaurant afin de souligner cet anniversaire de mariage unique dans la vie. ■

Durant le repas, les vingt-cinq convives ont souhaité beaucoup de bonheur et de santé au couple. Ce fut aussi le moment où ils ont ajouté des diamants à leur couronne d'or.

De gauche à droite: Roger et Fleur-Ange, leur gendre Michel ainsi que leur fille Monique qui prend jalousement soin de ses parents bien-aimés.

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Bernard Latour, *président*
Diane St-Hilaire, *vice-présidente*
Alain Mercier, *trésorier*
Line Fréchette, *secrétaire*
Normand Lapalme, *organisateur*
Jack Daunais, *organisateur-adjoint*
Jacques St-Hilaire, *directeur*
Yvon Fafard, *directeur*

Activité de loisirs pour l'année 1996-97

7 décembre 1996: Party de Noël
24 mai 1997: 45e anniversaire de fondation

ASSHR Inc.

C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

Nouvelles de Plein Geste
par
Pierre Pigeon

DU RAFTING
BR! BR! BR!

Dangereux le rafting? Certains se sont même fait demander par popa ou moman, si leur papiers étaient en règle.

Le samedi 8 juin, 29 braves membres de Plein Geste étaient au rendez-vous sur le site de la compagnie Nouveau Monde, malgré l'heure matinale et l'éloignement pour une aventure en rafting. Les explications d'usage terminées, on enfilait nos survêtements hypothermique pour ensuite monter à bord d'un autobus qui nous conduit au point de

départ. Là on s'est divisé en groupes de dix avec un guide (plutôt des monitrices). Pas très sécurisant pour tirer un gars comme Christian Jodoin hors de l'eau. Mais elles sont super et ont une facilité décontractante à apprendre la LSQ. (Note au prof. de LSQ, on pourrait commencer les cours par une journée de rafting.)

Une fois les canots à l'eau, c'est le calme et nous en profitons pour pratiquer ce que nous devons faire au signe du guide. Et ça commence bien avec de petit rapides qui nous permettent de prendre contact tout en nous rassurant. Dans notre canot on a dû installer un poids plume à l'avant puisqu'au moindre soubresaut, il s'y trouvait déjà!

Oh là là, nous avons passé le premier véritable rapide sans problème. Au suivant nous avons perdu Sylvain Brault malgré sa lourde carapace, il a revolé par l'arrière et il était déjà hors du canot. Faut pas s'énerver pour ce gars, il est aussi à l'aise dans l'eau que sur terre et nous l'avons

repris à bord pour s'attaquer à la «machine à laver», que nous avons passée sans problème et la descente était pratiquement finie.

Sur les autres canots certains se sont retrouvés à l'eau mais tous ont pu remonter sans difficulté.

Dans l'autobus qui nous remontait au point de départ ou nous avons eu droit à une légère collation, ça regrettait déjà d'être venu tellement on a trouvé la descente monotone, même les peureux pouvaient bien se cacher mais vous pourrez les découvrir en examinant bien les photos.

Départ sans enthouisiasme pour la deuxième descente, on y a mis du piquant en attaquant un autre canot comme une attaque de mohawk. Sylvain s'est encore retrouvé à l'eau cette fois par une magnifique enjambée digne des meilleurs judoka, gracieuseté de Manon. Et à l'intérieur sa bavardait surtout et portait moins d'attention au guide. Et hop là, la moitié du canot s'est retrouvée à la flotte, Sylvain était déjà vengé. Manon en a bu tout une. Rita et Giovanna ont cru leur fin venue. Pas de problème, l'organisation est très bien structurée avec guide et sauveteur en kayak, juste ce qu'il faut pour le summum de sensations fortes. Giovanna et Manon ayant été récupérées sur un autre canot. On a attaqué la «lessiveuse» à huit et, manquant de rames, ce fut tout une descente. Dans les autres canots souvent tout le monde s'est retrouvé à l'eau. Certains comme Gilles Babin ont terminé le parcours à la nage (plutôt à la flotte) leur canot étant parti. À l'arrivée, cette fois, tous en avaient long a raconter et bizarrement le goût d'y revenir.

Désolé pour les crocs morts, tous sont de retour pas trop ammochés. À notre arrivée au camp un bain tourbillon nous attendait suivi d'un magnifique et délicieux rosbif à volonté. Un gros merci à Thérèse et Bernard LeSiège pour leur dévouement à l'organisation de cet événement.

LE GRAND TOUR

Comparé à l'an dernier, le nombre de participants de Plein Geste au «grand tour cycliste» à presque doublé. De neuf qu'on était l'an dernier, on sera seize cette année a pédaler nos vacances du 3 au 10 août. On vous reviendra au prochain numéro avec un reportage. En attendant, on va s'occuper à entraîner les p'tits nouveaux pour qu'ils soient d'attaque à monter les collines entre Beloeil et Granby.

MICHEL GRENIER — ROSAIRE GRENIER

(514) 477-1362 voix — (514) 477-0380 ATS

Armoires de
Cuisine R.M.

1363, WEST MASCOUCHE, QUÉBEC J7L 2N4

FÉDÉRATION DE LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC

Institut Raymond-Dewar

Centre de réadaptation spécialisé en surdité et en communication

Régions de Montréal, Laval et Longueuil

3600, rue Berri
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél.: (514) **284-2214, poste 3273** (VOIX)
(514) **284-3747** (ATS)
(514) **284-2581** (Clientèle)
Téléc.: (514) **284-0699 / 284-5086**

0-4 ans / 4-12 ans / 12- 21 ans / 21-65 ans / 65 et plus / sourde-aveugle tout âge.

Institut des Sourds de Charlesbourg inc.

Région de Québec

775, rue Saint-Viateur
Charlesbourg, Qc G2L 2S2

Tél.: (418) **623-9801** (VOIX) (418) **623-7377** (ATS)

0-99 ans avec déficience auditive permanente et significative (presbyacousie, acouphènes, surdité professionnelle, surdi-cécité, implant cochléaire, surdité congénitale).

CENTRE DE RÉADAPTATION
LA RESSOURCE

Région de l'Outaouais

325, rue Laramée
Hull, Qc J8Y 3A4

Tél.: (819) **777-6261** (VOIX) (819) **777-0701** (ATS)

Clientèle de tout âge

Maison Rouyn-Noranda

Abitibi - Témiscamingue

C.P. 1055
Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C8

Tél.: (819) **762-6592** (VOIX)

Déficience physique, motrice, sensorielle, jeunes en difficulté d'adaptation, autisme (points de services: Amos, La Sarre, Ville-Marie, Val-d'Or).

Centre de réadaptation Estrie inc.

Estrie

1930, rue King Ouest
Sherbrooke, Qc J1J 2E2

Tél.: (819) **346-8411** (VOIX et ATS)

Enfants, adolescents, adultes francophones ou anglophones ayant une déficience auditive congénitale ou acquise, à caractère permanent (points de services: Asbestos, Lac-Mégantic, Windsor, East Angus).

Centre de réadaptation Le Bouclier

Laurentides et Lanaudière

260, rue Lavaltrie sud
Joliette, Qc J6E 5X7

Tél.: (514) **755-2741** (VOIX)

0 - 7 ans (points de services: Joliette, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe).

Services montérégiens de réadaptation

Montérégie

10, rue St-Hubert
Granby, Qc J2G 5L9

Tél.: (514) **777-4641** (VOIX)

Priorisation aux enfants âgés entre 0 et 5 ans présentant soit une déficience motrice, auditive ou des troubles de la parole et du langage (points de services: Valleyfield, St-Hyacinthe).

L'INTERACTION
CENTRE DE RÉADAPTATION

Centre de réadaptation L'InterAction (Hôpital de Mont-Joli)

Bas St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

800, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, Qc G5H 3L6

Tél.: (418) **775-7261** (VOIX/ATS)

Clientèle: de tout âge (point de services: Rivière-du-Loup)

LES YEUX POUR ENTENDRE.

LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell.*
Personnes sourdes: 711 ou 1 800 363-6511
Personnes entendantes: 1 800 855-0511

Bell